

Compte-rendu de Comité de Pilotage

Site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

La réunion annuelle du Comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « **Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents** » s'est déroulée le mardi 9 septembre 2025 à partir de 14h sur la commune d'Amenucourt ; 23 personnes étaient présentes.

Personnes présentes

- Annick ANCELIN-BOURGUIGNON, Groupe local Vexin Basse Seine de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO VBS)
- Gérard BAUDOIN, Yvelines Environnement
- Patrice BONNET, adjoint à Hodent
- Héloïse BOUREAU, Coordinatrice du Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux
- Frédérique CAMBOURIEUX, Maire d'Amenucourt
- Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- Marie DAVID, chargée de mission biodiversité à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDDT95)
- Thierry DELAPORTE, Président de l'Association Syndicale Autorisée 2^{ème} section de l'Epte
- Benjamin DEMAILLY, Président du PNRVF
- Cédric DERANSART, chargé d'opérations usines SIAAP & assainissement - milieux à la délégation territoriale Seine Francilienne de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Corine DUMONT, Yvelines Environnement
- Cyril EPICOCO, Chargé d'études biodiversité à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France (DRIEAT)
- François GUERIN, conseiller municipal à Limetz-Villez
- Christian LEPROVOST, Vice-Président en charge de l'environnement à Seine-Normandie Agglomération (SNA) et Président du COPIL du site Natura 2000 normand « Vallée de l'Epte »
- Amélie MARCADET, chargée de mission aires protégées au PNRVF
- Jamila MOHAMMAD, chargée de mission instruction et gestion FEADER au Conseil régional d'Ile-de-France (CRIDF)
- Angélique MONGUILLON, conservatrice de la Réserve naturelle régionale du site géologique de Limay et représentante du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
- Emmanuelle RENOUF, Directrice de la Transition écologique à SNA
- Sybille ROQUEBERT, conservatrice du domaine de Villarceaux
- Françoise ROUX, Responsable du pôle Environnement au PNRVF
- Raphaël VANDEWEGHE, Chargé de mission Etudes entomologiques et projets de conservation à l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) (*en visioconférence*)
- Coralie VERDIER, Chargée de mission Natura 2000 au CRIDF
- Christiane WALTER, adjointe environnement à la mairie de Genainville



*Ru de Roconval au niveau du domaine des Aulnaies
Visite de terrain face au coteau calcicole de Roconval*

Ordre du jour

- 1/ Présentation du dispositif Natura 2000 et du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »
- 2/ Renouvellement de la gouvernance
- 3/ Tour d'horizon des projets du territoire
- 4/ Visite de site

Monsieur **Benjamin DEMAILLY**, Président du Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF), ouvre la séance en remerciant M. Philippe VANDEPUTTE, propriétaire du domaine des Aulnaies où se déroule le COPIL, pour son accueil. Madame Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au PNRVF, remercie l'ensemble des participants pour leur présence et propose un tour de table.

Rappels sur Natura 2000

Mme COLLIGNON rappelle le principe du réseau Natura 2000 et son fonctionnement. Elle présente le site Natura 2000 de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents, ses enjeux naturels et ses objectifs de gestion.

Renouvellement de la gouvernance

Madame **Coralie VERDIER**, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIDF), rappelle que la Région est à présent autorité de gestion des sites Natura 2000, et qu'en cette qualité elle est chargée de superviser le vote du collège des collectivités pour le renouvellement de la gouvernance du site.

Structure animatrice : Mme VERDIER annonce que le PNRVF a présenté sa candidature pour poursuivre son travail d'animation du site. **La candidature du Parc est acceptée à l'unanimité des membres présents** ; il est donc reconduit comme structure animatrice pour trois ans.

Présidence du COPIL : Monsieur Denys DE MAGNITOT, maire d'Omerville, souhaite renouveler son mandat de Président du COPIL. **La candidature de M. DE MAGNITOT est acceptée à l'unanimité des membres présents**. Mme COLLIGNON remercie M. DE MAGNITOT pour cet engagement renouvelé au service de la préservation de la biodiversité du territoire.

Les projets du territoire

Etude de caractérisation de l'état de conservation des pelouses calcicoles - PNRVF

Mme COLLIGNON présente l'étude de caractérisation de l'état de conservation des pelouses calcicoles, habitat d'intérêt communautaire prioritaire européen, menée en 2025 sur les pelouses calcicoles des sites Natura 2000 du Vexin français afin d'orienter précisément les actions de gestion en leur faveur.

Mme COLLIGNON précise que le travail présenté a été mené par **Anouk AUFFRET**, stagiaire de master au PNRVF durant le printemps 2025, avec l'appui de plusieurs chargés de mission du Parc, notamment **Monsieur Vincent BOURGUIGNON**, chargé de mission biodiversité et **Madame Nolwenn QUILLIEC**, conservatrice de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine, qu'elle remercie pour leur participation et leur engagement.

Madame **Corine DUMONT**, naturaliste à Yvelines Environnement : *Quelle superficie représentent les pelouses calcicoles sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Epte francilienne ? Sont-elles très présentes ?*

✓ Mme COLLIGNON : Les pelouses calcicoles sont assez rares sur le site, par rapport au site Natura 2000 des Coteaux et boucles de la Seine sur lequel elles sont bien représentées. [On recense 35 hectares de pelouses calcicoles sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Epte, soit environ 2% de la surface totale d'habitats d'intérêt communautaire]. Quelques beaux ensembles de pelouses calcicoles subsistent sur le site, avec notamment le coteau de Buhy (qui n'a pas été pris en compte dans l'étude car déjà géré écologiquement et suivi par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)), le coteau de Roconval à Amenucourt ou encore les coteaux de la Louvière à Omerville. La rareté de l'habitat sur la vallée rend la restauration et la préservation de ces stations d'autant plus importante.

Suivi de l'état de conservation des habitats et des populations d'Agrions de Mercure - OPIE

Monsieur **Raphaël VANDEWEGHE**, chargé de mission à l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), présente les premiers résultats de la campagne de suivi 2025 des habitats et des populations de l'Agrion de Mercure dans la vallée de l'Epte, précisant qu'un rapport plus complet est en cours de rédaction et sera transmis ultérieurement.

Monsieur **Cyril EPICOCO**, chargé d'étude à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) : *Y a-t-il déjà des perspectives de contrats pour restaurer des linéaires favorables à l'Agrion ?*

✓ Mme COLLIGNON : Les rapports de l'OPIE proposent des pistes d'actions concrètes par secteur ; il y a donc un certain nombre de projets identifiés pour préserver ou restaurer les secteurs d'intérêt. L'animatrice rencontre cependant régulièrement des difficultés à identifier les bons interlocuteurs à solliciter pour réaliser ces interventions, notamment dans le cadre des cours d'eau et fossés, où beaucoup d'acteurs se côtoient : propriétaires riverains et associations les regroupant, syndicats de bassin, police de l'eau, etc. Si certaines actions touchant à la restauration de berges s'envisagent plus facilement, dans le respect des réglementations en vigueur, et donne des résultats très concrets (exemple du bucheronnage des berges de cours d'eau à Amenucourt ayant restauré en très bon état un linéaire très dégradé), les projets impliquant des interventions sur le lit du cours d'eau et des fossés sont tout de suite plus complexes, et demandent un temps de préparation et de suivi importants pour associer le bon jeu d'acteurs et mettre en œuvre des actions favorables à la biodiversité dans le respect des réglementations liées à l'eau et du fonctionnement hydraulique. Des échanges ont d'ailleurs déjà eu lieu avec services de l'état et syndicats de bassin autour de ces problématiques.

M. EPICOCO : *De quelle qualité sont les contacts avec les propriétaires riverains ? Y-a-t'il des réticences locales ?*

✓ Mme COLLIGNON : Aucun souci n'a été rencontré de ce point de vue. Dans le cadre de l'étude de l'OPIE, un accord de passage a été sollicité auprès de chaque propriétaire privé et facilement accordé ; il n'y a pas eu de rejet généralisé de l'action du Parc ou de l'objectif de protection de l'espèce constaté sur le terrain. Des pratiques de fauche tardive ont par ailleurs pu être instaurées grâce à des échanges ponctuels sur le terrain avec des propriétaires riverains (notamment au niveau du domaine des Aulnaies à Amenucourt), ce qui montre que les actions en faveur de l'espèce trouvent un écho, du moins lorsqu'elles sont simples à mettre en place.

A l'heure actuelle, c'est plutôt le manque de temps pour rencontrer les propriétaires et leur proposer une gestion adéquate qui présente un frein plutôt qu'un rejet des actions proposées.

Madame **Frédérique CAMBOURIEUX**, maire d'Amenucourt, note que l'ASA (Association Syndicale Autorisée, regroupant les propriétaires riverains de l'Epte) serait un excellent point d'entrée pour le contact avec les propriétaires riverains, en raison de sa bonne implantation et de sa connaissance de l'ensemble des propriétaires. Mme COLLIGNON répond qu'elle sollicitera effectivement à la fois l'ASA et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) lorsqu'elle trouvera le temps de se lancer dans la mise en œuvre d'actions à grande échelle, car elle privilégie toujours le travail avec les acteurs du territoire afin de favoriser l'acceptabilité des mesures mises en place. [*Une réunion d'information des bonnes pratiques de gestion pour l'Agrion de Mercure pourra par exemple être envisagée auprès des membres de l'ASA en 2026*].

M. EPICOCO : *Quelle est la suite du programme pour la préservation des Agrions de Mercure ? Une poursuite des inventaires, ou l'engagement de premières actions ?*

✓ Dans le cadre du Document d'Objectif (DOCOb), il est prévu que cette méthodologie d'inventaires complets soit reconduite tous les 5 ans. En parallèle, l'animatrice travaillera à mettre en place les actions recommandées par l'OPIE dans ses rapports. L'état des lieux complet réalisé tous les 5 ans permettra de suivre l'efficacité des mesures instaurées et de mettre à jour la priorisation des secteurs d'intervention. Une uniformisation des actions pourra également être envisagée avec le site Natura 2000 normand si le protocole parvient à être décliné sur ce territoire.

Cependant, le temps manque pour l'instant à l'animatrice pour pouvoir initier la mise en place d'un plan d'action à grande échelle sur la vallée de l'Epte.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) est-il associé pour la mise en place d'action ?

✓ Le SMBE est systématiquement associé lors de projets touchant à la gestion des rivières, mais tout comme l'animatrice, les agents du syndicat gèrent un très grand territoire avec une équipe assez restreinte. Les deux structures partagent la difficulté de devoir trouver du temps à consacrer à ces gros projets. Dès que des actions seront envisagées, ils seront effectivement associés. L'OPIE travaille d'ailleurs avec les syndicats de rivière du Val d'Oise pour les sensibiliser à la protection des insectes des milieux humides et aux bonnes pratiques de gestion en leur faveur.

Mme CAMBOURIEUX note qu'elle fait partie du bureau du SMBE, et que le Syndicat n'a pas été sollicité dans le cadre d'actions en faveur de l'Agrion de Mercure. Il n'est ainsi pas correct de dire que le Syndicat refuse de s'impliquer auprès du PNRVF et de Natura 2000 par manque de personnel et de temps. Elle s'étonne par ailleurs qu'ils ne soient pas présents à ce COPIL.

Mme COLLIGNON et Madame **Françoise ROUX**, responsable du pôle Environnement au PNRVF, répondent que pour l'instant, le SMBE n'a effectivement pas été sollicité pour la mise en place d'actions en faveur de l'Agrion de Mercure car l'animatrice n'a pas encore eu assez de temps à consacrer au développement de tels projets. Cependant, l'animatrice a déjà été sollicitée, souvent directement par le SMBE, pour des projets touchant à la gestion de l'eau, et les techniciens du Syndicat lui ont exprimé un manque de temps et de personnel les empêchant de s'impliquer davantage. Elles assurent par ailleurs que le Syndicat a bien été convié au COPIL, comme chaque année, et qu'il est d'habitude présent, mais n'a pas pu répondre favorablement cette année.

Face à ces éléments, Mme Cambourieux exprime une nécessité de faire remonter aux élus du bureau du Syndicat ces éléments, car ils ne sont pas forcément au courant des projets sur lesquels le Syndicat intervient et ses interactions avec les autres acteurs du territoire.

Mme COLLIGNON indique que dans le cadre de son rôle d'animatrice Natura 2000, réseau par essence défini par la collaboration avec les usagers, elle a toujours pour objectif de travailler avec les acteurs du territoire, dans la mesure de leurs moyens ; lorsqu'une problématique émerge, elle associe toujours les acteurs concernés. Sur la gestion de l'eau, l'implication du Syndicat est d'autant plus primordiale, que le Parc n'a pas de technicien consacré à la gestion de l'eau, et donc pas les compétences en interne pour assurer une maîtrise d'œuvre sur des volets hydrauliques. L'animatrice relève ainsi la nécessité du Parc de s'appuyer sur les structures compétentes du territoire afin de mettre en place des actions cohérentes à la fois pour la préservation de la biodiversité et pour la gestion de l'eau.

Mme Roux propose à Mme Cambourieux d'échanger plus amplement sur ces questions lors d'un point spécifique.

Recherche de maternités de chauves-souris en lien avec les usagers du territoire – PNRVF

Mme COLLIGNON présente l'étude menée par sa stagiaire **Laurence MESSAGER** sur la mise en place d'une enquête participative et l'organisation d'un week-end d'inventaire du bâti afin de rechercher de nouvelles maternités de chauves-souris dans six communes du site Natura 2000. L'association Azimut230 de suivi et de protection des chauves-souris en Ile-de-France, porteuse du Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères (PRAC) était également partenaire de l'étude.

Elle souligne que ce travail a permis de découvrir quatre nouveaux gîtes accueillant des nurseries de manière avérée, dont trois de Petits Rhinolophes, espèce en danger d'extinction en Ile-de-France. Trois autres gîtes devront faire l'objet de suivis complémentaires pour confirmer la présence de nurseries. L'étude, qui a trouvé un écho favorable sur les territoires avec un accueil chaleureux des habitants, a vocation à être reconduite sur de nouvelles communes dans les années à venir.

Mme COLLIGNON remercie chaleureusement les six conseils municipaux qui ont rapidement accepté de participer au projet et se sont pleinement impliqués aux côtés du Parc et de Laurence MESSAGER afin de permettre la bonne réalisation de l'étude, ainsi que les bénévoles de l'association Azimut230 qui se sont mobilisés durant les deux jours d'inventaires pour prospecter les bâtis.

A l'issue de la présentation, Mme COLLIGNON remercie les participants pour leur présence, le domaine des Aulnaies pour leur accueil, et invite les participants à une visite de terrain pour découvrir les enjeux liés aux Agrions de Mercure et aux pelouses calcicoles présents dans le hameau de Roconval.



Parc naturel régional
du Vexin français

Comité de Pilotage Natura 2000

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents – FR1102014

Mardi 9 septembre 2025 – Amenucourt



Ordre du jour



Cœur d'Agrions de Mercure © A. Collignon

01.

INTRODUCTION

Présentation générale de Natura 2000 et du site

02.

RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE

Vote de la Présidence et structure animatrice

03.

PROJETS DU TERRITOIRE

Présentés par leurs acteurs

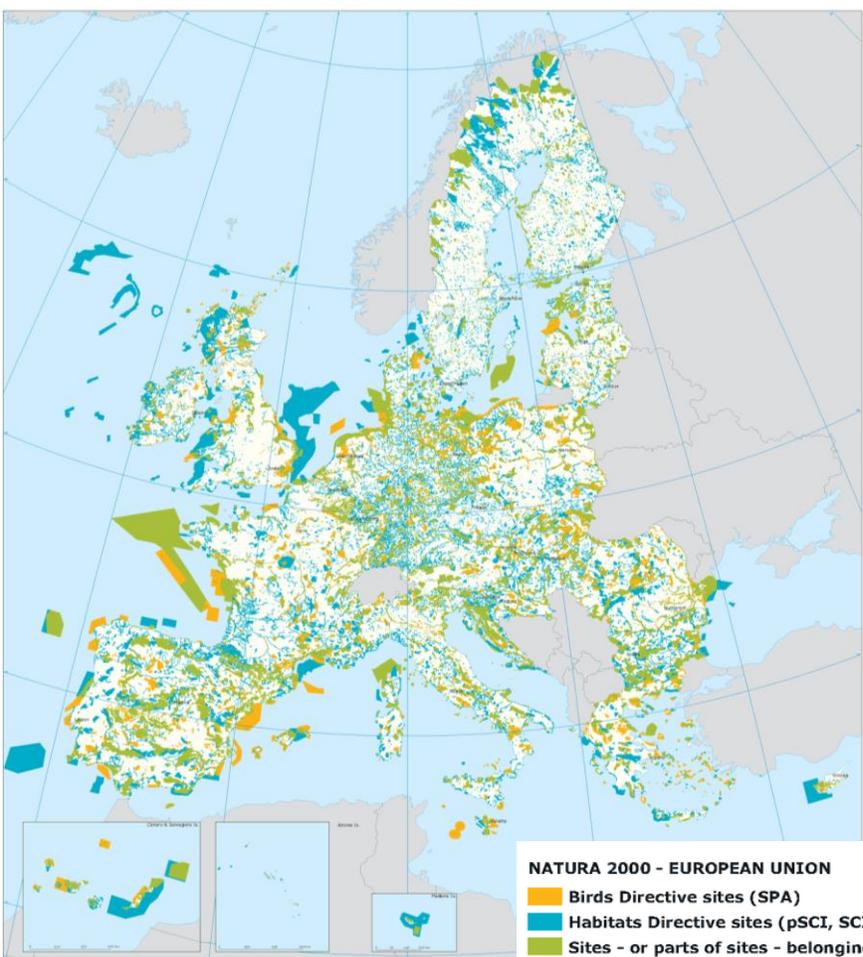
04.

SUR LE TERRITOIRE

Le hameau de Roconval, territoire à multiples enjeux biodiversité



Le réseau Natura 2000



OBJECTIF

Préserver la biodiversité européenne
(Oiseaux et Habitats-Faune-Flore)



FONCTIONNEMENT

Gouvernance par un Comité d'acteurs du territoire
Gestion basée sur la concertation



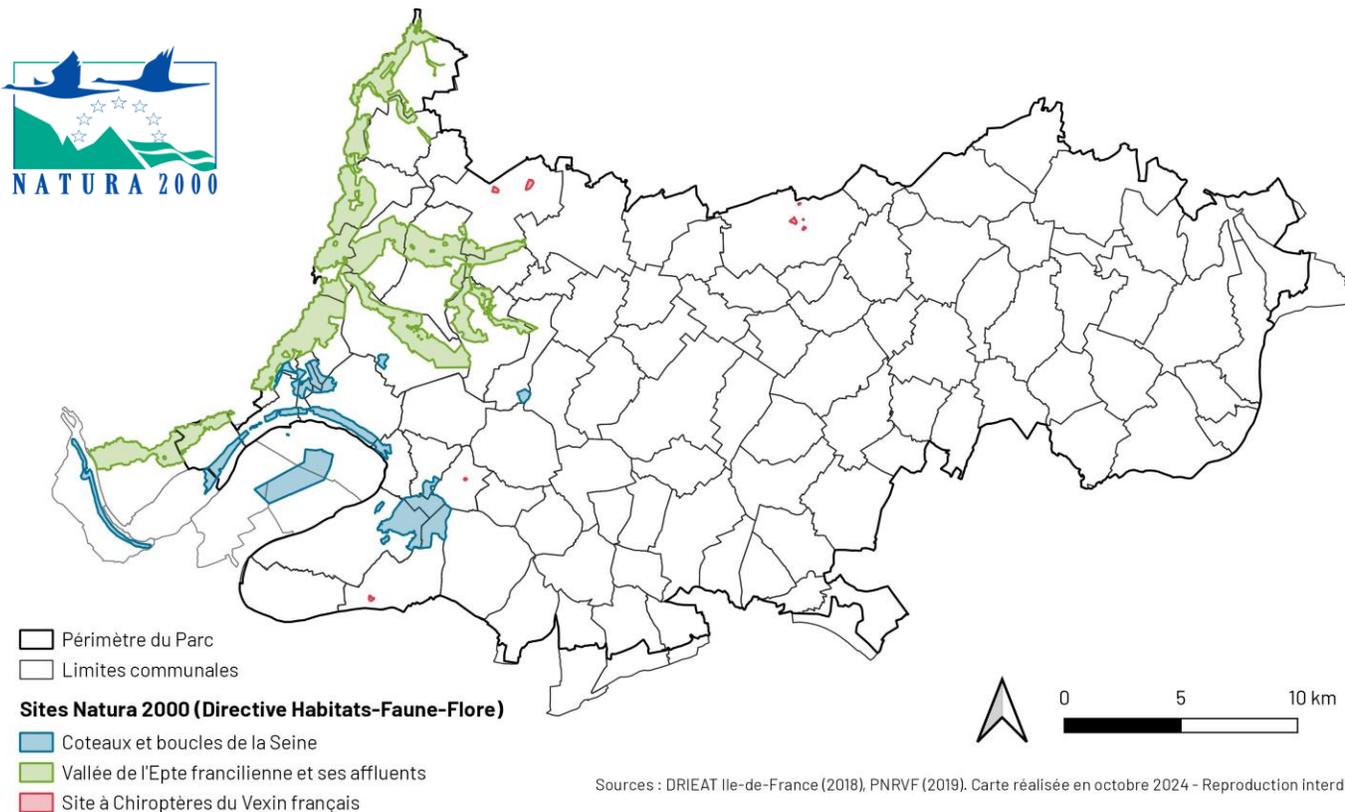
LES OUTILS

Contrats, chartes et MAEC → accompagner les bonnes pratiques
Evaluation des incidences Natura 2000 → contrôler les activités impactantes



Natura 2000 dans le Vexin

Les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français



3 ZSC NATURA 2000

Gérées par le PNRVF



+ DE 5000 HECTARES

+ 20 cavités à chiroptères (28 communes)



14 ESPÈCES

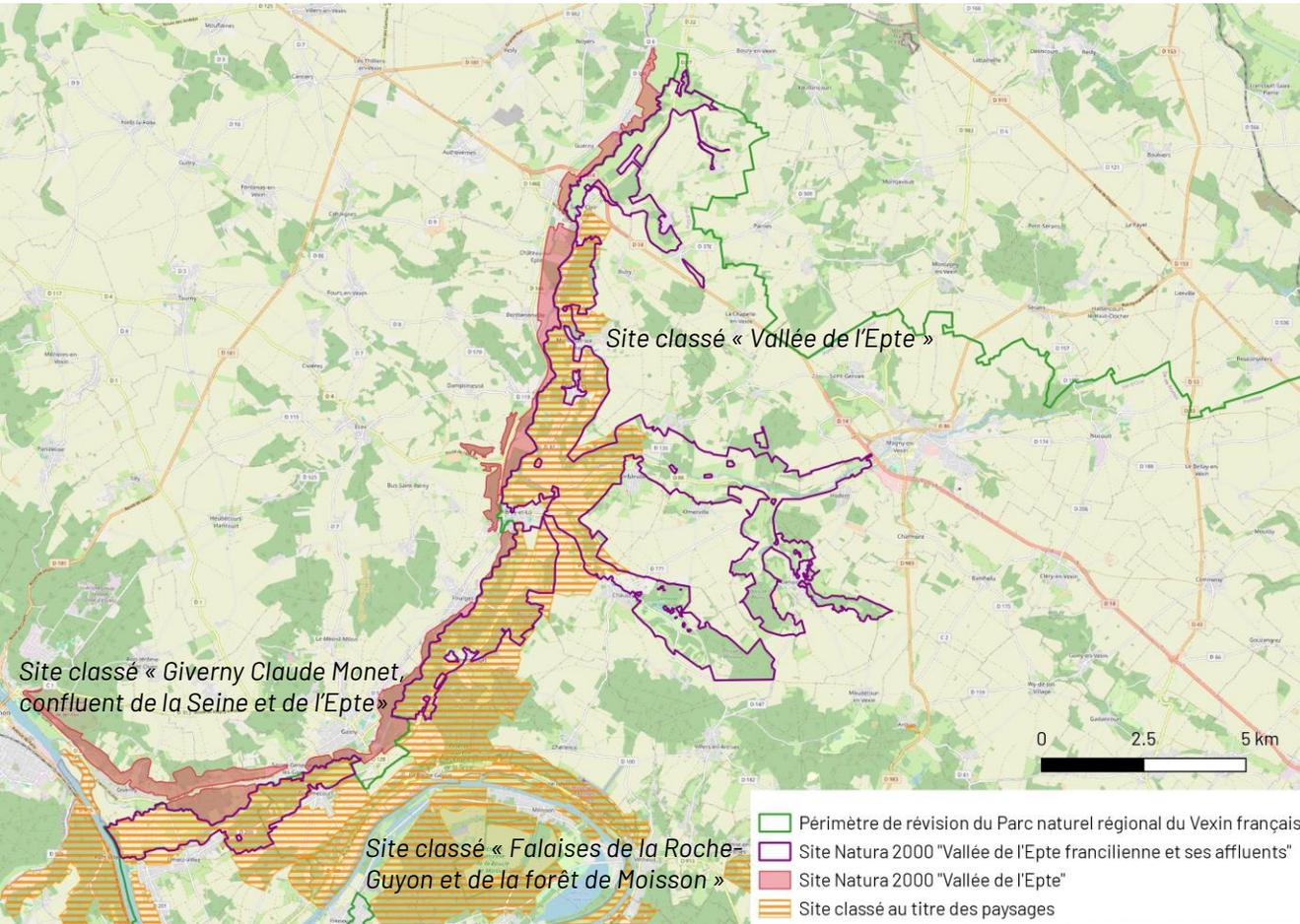
D'intérêt communautaire européen



26 HABITATS

D'intérêt communautaire européen

La Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



3 715

Hectares sur 14 communes (78 et 95)

2

Sites Natura 2000 de part et d'autre de l'Epte



Site classé, ZSC, ZNIEFF, ENS, etc.



La Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



HERBIERS AQUATIQUES



PELOUSE CALCICOLE



SOURCES PETRIFIANTES



AGRION DE MERCURE



ECREVISSE A PATTES BLANCHES



GRAND RHINOLOPHE ET GRAND MURIN

18 Habitats d'intérêt communautaire

11 Espèces d'intérêt communautaire

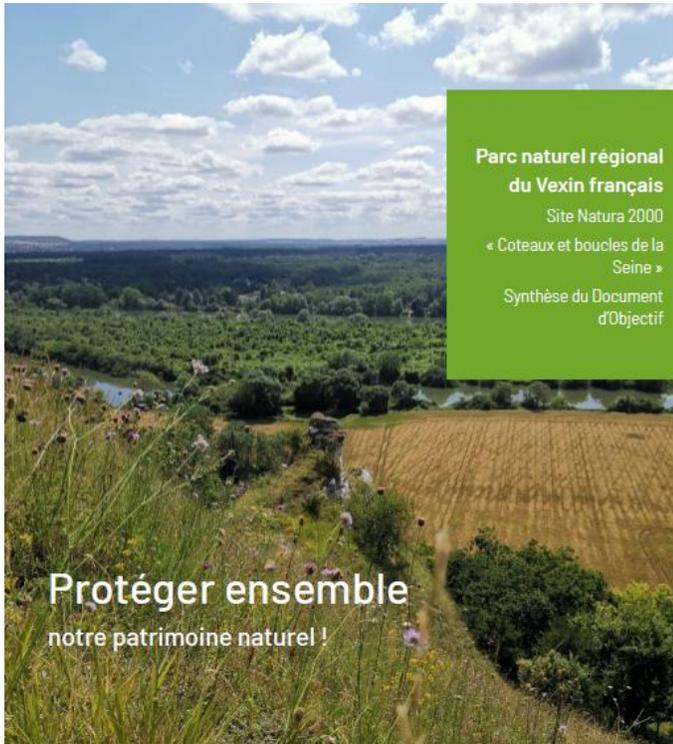
Grande diversité de milieux secs, humides et boisés



La Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

ENJEU	OBJECTIFS	ACTIONS DE GESTION	PRIORITÉ
Milieux aquatiques	Restaurer le bon état écologique du réseau hydrographique	Restauration et entretien des cours d'eau et fossés et de leurs berges	1
		Restauration et entretien des mares et étangs	3
		Restauration de la dynamique naturelle des cours d'eau	2
Milieux ouverts secs ou humides	Restaurer et maintenir les milieux ouverts	Restauration des milieux ouverts	1
		Entretien par pâturage, fauche ou débroussaillage	1
	Maintenir les éléments paysagers	Entretien des haies et arbres isolés	2
Chiroptères	Protéger les gîtes	Sécurisation des gîtes d'hibernation et de reproduction	1
	Restaurer et maintenir la trame noire	Préservation de la trame noire	2
Milieux forestiers	Maintenir des boisements diversifiés	Maintien des arbres à cavité, sénescents ou morts sur pied	1
		Réduction de l'impact de la gestion sylvicole	2
Site complet	Mobiliser et sensibiliser les acteurs et les usagers pour préserver le site	Protection des milieux fragiles	2
		Mobilisation des acteurs	1
		Sensibilisation du grand public	2
	Réduire les pollutions directes et résiduelles	Accompagnement de la réduction voire l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires	1
		Restauration des milieux phytoépurations	2
	Améliorer les connaissances	Etudes de répartition et d'état de conservation des EIC et HIC	2

Faciliter l'appropriation



Landes à genévrier

Définir des objectifs pour préserver sur le long terme la biodiversité du site

Un long travail de concertation avec les acteurs, en parallèle des inventaires naturalistes, a permis d'établir un **état des lieux écologique et socio-économique précis du territoire**, et de diagnostiquer les menaces et pressions s'exerçant sur la biodiversité du site Natura 2000. Le bilan de ces études permet de définir **7 objectifs à long terme**, **déclinés en 10 objectifs opérationnels** auxquels correspondent des actions concrètes de conservation.

Objectif #1 : Restaurer et maintenir les milieux ouverts secs et humides

- > Restaurer les milieux ouverts
- > Maintenir une **gestion extensive** pour limiter la fermeture des milieux
- > Préserver les éléments paysagers (haies, arbres isolés)
- > Préserver et restaurer les mares et étangs

DES EXEMPLES CONCRETS ?

- > Actions de débroussaillage et exportation des arbres et arbustes dans une pelouse calcaire pour maintenir son ouverture
- > Plantation et entretien d'arbres isolés et de haies pour maintenir les continuités écologiques permettant le déplacement des chauves-souris
- > Curage de mares forestières ou prairiales pour restaurer leur état écologique

Objectif #2 : Préserver et protéger les gîtes d'hivernation et de reproduction des chauves-souris

- > Protéger l'accès aux gîtes à chauves-souris
- DES EXEMPLES CONCRETS ?
- > Chantiers de fermeture des anciennes carrières d'exploitation du calcaire pour maintenir la quiétude des chauves-souris

Parc naturel régional du Vexin français / Synthèse de DOCOB Natura 2000

Mettre en œuvre le DOCOB sur le territoire

L'animateur Natura 2000 a pour mission de mettre en œuvre le DOCOB sur le territoire afin de conserver et restaurer les enjeux écologiques. Pour suivre l'évolution de ses actions, il peut s'appuyer sur des indicateurs quantitatifs définis par le DOCOB.

- | | |
|--|--|
| <p>1 Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces
L'animateur réalise des inventaires et suivis naturalistes, épaulé par des scientifiques spécialisés</p> <p>2 Déterminer les actions nécessaires
Sur la base des inventaires, l'animateur établit des propositions d'action de gestion</p> <p>3 Démarcher les acteurs
Présenter les enjeux du réseau Natura 2000 de manière globale, puis du site concerné plus précisément pour informer le gestionnaire</p> | <p>4 Accompagner les actions de gestion
L'animateur accompagne et conseille le propriétaire ou gestionnaire tout au long de l'action de gestion mise en place, des démarches administratives au suivi des travaux</p> <p>5 Suivre les résultats
L'animateur se charge de suivre sur le long terme l'évolution du milieu en réponse aux actions mises en place</p> <p>6 Valoriser les réussites
L'animateur valorise les actions mises en place sur le site auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, dans le cadre des Comités de Pilotage et avec l'accord du gestionnaire, auprès du réseau Natura 2000 mais aussi du grand public pour présenter les actions concrètes possibles</p> |
|--|--|



Réunion de Comité de Pilotage Natura 2000
Suivi de terrain de conservation des pelouses
Animation auprès des scolaires



Faciliter l'appropriation



Restauration des cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure

Évalués en mauvais état écologique, les tronçons de cours d'eau situés sur la commune d'Ambleville sont pourtant essentiels pour relier les populations d'Agrions des communes d'Omerville, Bray-et-Lié et Montreuil-sur-Epte.

- | | |
|--|---|
| <p>Restaurer la fonctionnalité du cours d'eau</p> <p>DES EXEMPLES CONCRETS ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Curages ponctuels et entretien des fossés en zone humide > Débroussaillage des berges et fauchage de la végétation aquatique | <p>Appliquer une gestion adaptée des rives</p> <p>DES EXEMPLES CONCRETS ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Maintenir un pâturage extensif > Préserver la végétation riveraine durant l'été et réaliser une fauche tardive à l'automne |
|--|---|



Parc naturel régional du Vexin français / Données de SOGOS Natura 2000



Protéger les gîtes des chauves-souris

Au sein d'un territoire majeur pour la conservation des chauves-souris franciliennes, la commune d'Ambleville présente des enjeux importants, avec une carrière d'hibernation accueillant chaque hiver une trentaine d'individus de 5 espèces différentes dont 4 d'intérêt européen, et l'une des deux seules nurseries de Grand Rhinolophe connue dans le Vexin.

- | | |
|--|--|
| <p>Protéger les gîtes connus</p> <p>DES EXEMPLES CONCRETS ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Fermer les anciennes carrières pour préserver la qualité des chiroptères > Accompagner les rénovations de bâti pour préserver les nurseries > Proposer le label « refuge » pour valoriser les engagements | <p>Sensibiliser à la protection des chiroptères</p> <p>DES EXEMPLES CONCRETS ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Visite et réponse aux sollicitations > Animations grand public > Interventions lors de formations spécifiques auprès de publics professionnels |
|--|--|

- Améliorer les connaissances sur les populations du Vexin**
- DES EXEMPLES CONCRETS ?**
- > Etudes et suivis acoustiques
 - > Projections participatives du bâti



Renouvellement de la gouvernance

- Président de COPIL sortante : Monsieur Denys DE MAGNITOT, maire d'Omerville
- Structure animatrice sortante : Parc naturel régional du Vexin français



Les projets du territoire

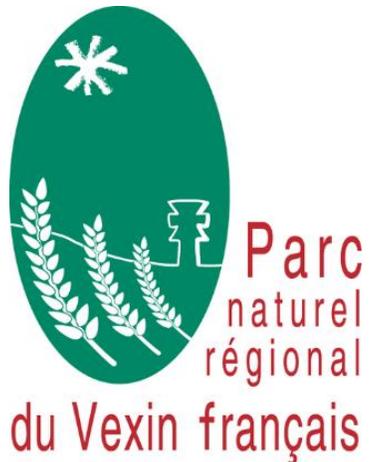
- **Amélie COLLIGNON (PNRVF)** : Evaluer l'état de conservation des pelouses calcaires dans les sites Natura 2000
- **Raphaël VANDEWEGHE (OPIE)** : Suivre l'état de conservation des habitats et des populations d'Agrion de Mercure sur la vallée de l'Epte
- **Amélie COLLIGNON (PNRVF)** : Rechercher de nouvelles nurseries de chauves-souris en impliquant les usagers



Suivre l'état de conservation des milieux

- **Amélie COLLIGNON**, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français

Sur la base d'un travail réalisé par Anouk AUFFRET, stagiaire au PNR

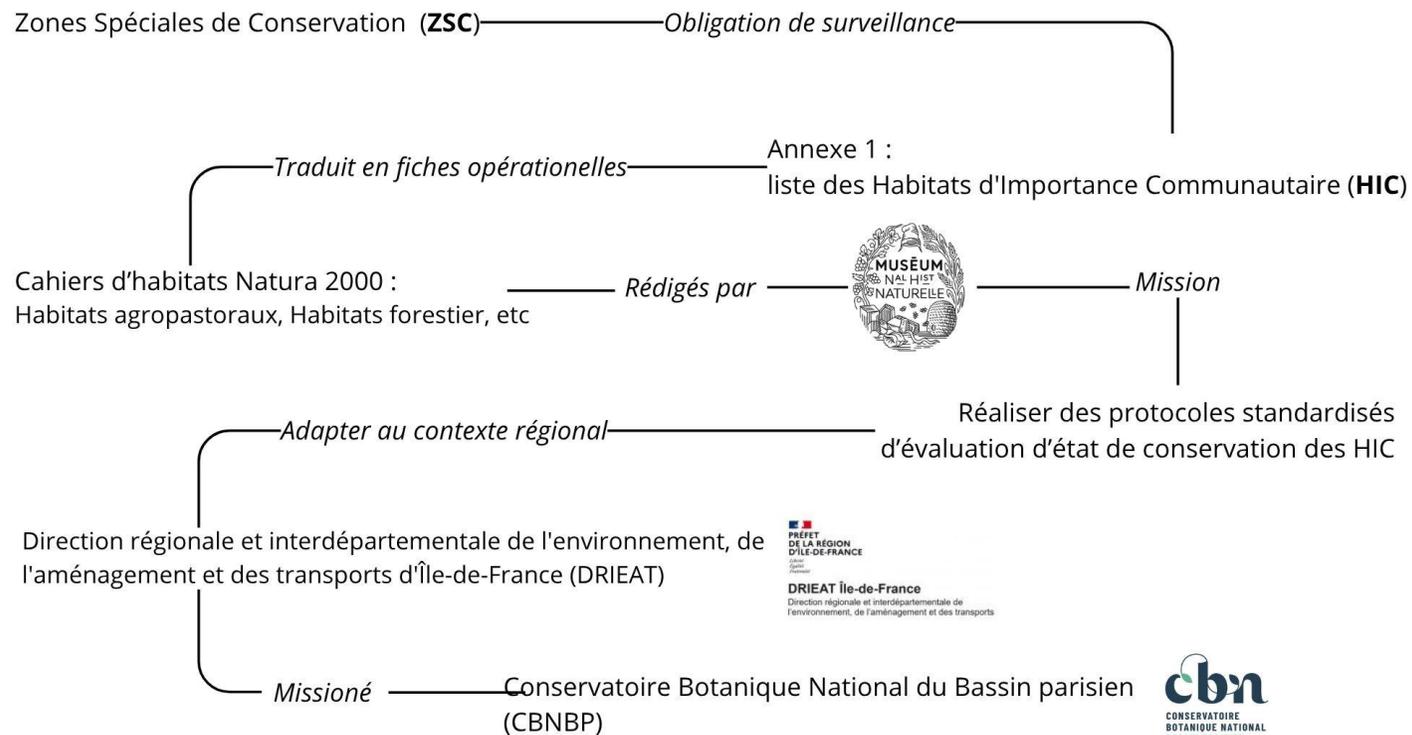


Suivre l'état de conservation des milieux

Cadre de l'étude



Directive "Habitat-Faune-Flore" (DHFF)



Suivre l'état de conservation des milieux

Enjeux des pelouses calcicoles (habitat 6210)

Floristique : en Europe : une des communautés végétales les plus riches / unité de surface
(Fagan et al., 2008 ; Wegnez, 2022).



EN

PR

Petit pigamon
(*Thalictrum minus*)

* Statuts régionaux



VU

Gymnadénie moucheron
(*Gymnadenia conopsea*)



VU

Astragale de Montpellier
(*Astragalus monspessulanus*)



Suivre l'état de conservation des milieux

Enjeux des pelouses calcicoles (habitat 6210)



Criquet rouge-queue
(*Omocestus haemorrhoidalis*)



Azuré bleu céleste
(*Lysandra bellargus*)

* Statuts régionaux



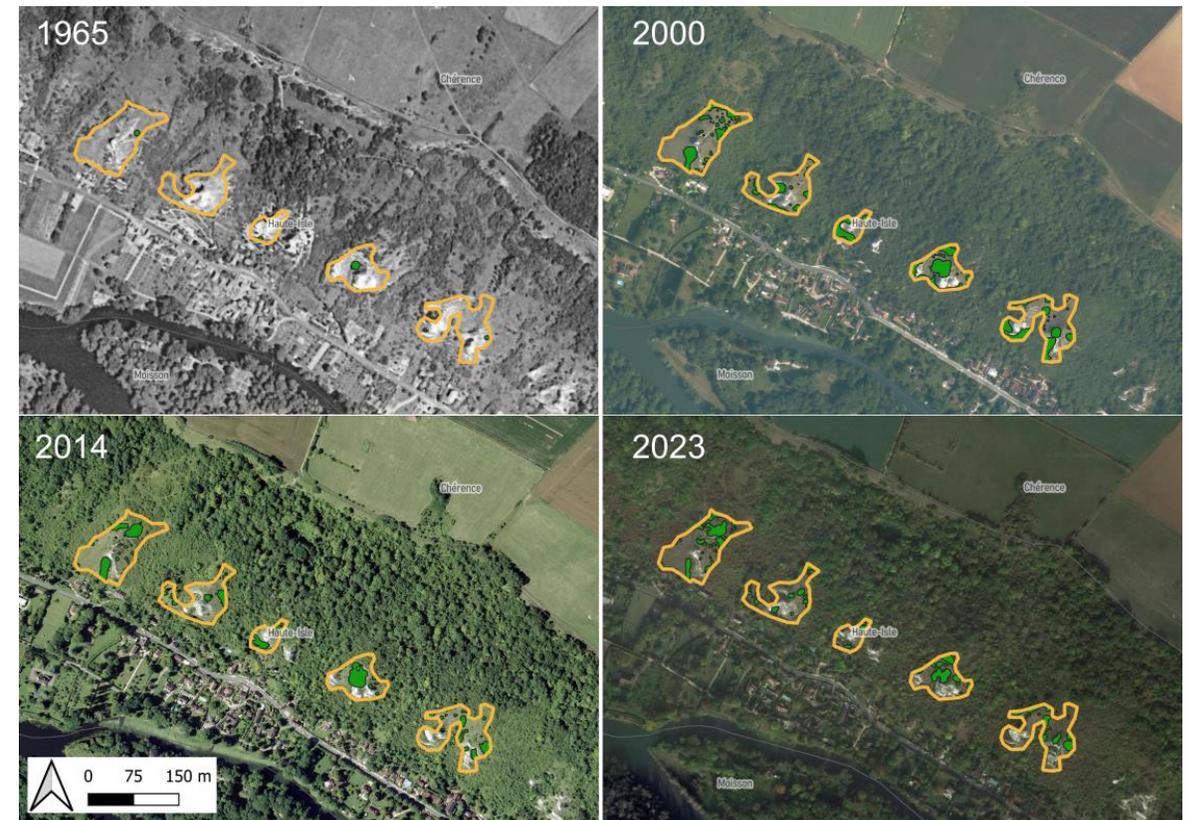
Suivre l'état de conservation des milieux

Enjeux des pelouses calcicoles (habitat 6210)

Habitat menacé :

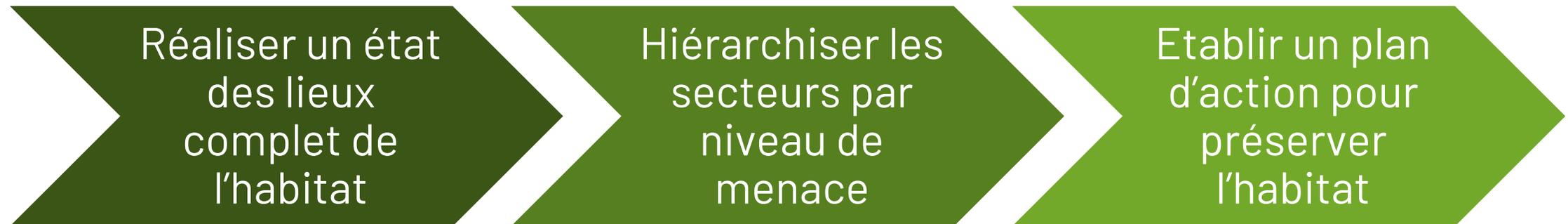
- Fragmentation de l'habitat
diminution des surfaces et isolement des zones restantes
- Fermeture du milieu
abandon de pratiques agricoles traditionnelles (pastoralisme)
- Dégradations
pratiques agricoles inadaptées (labour, l'utilisation d'amendements, plantation d'arbres), surfréquentation

Evolution de la colonisation arbustive sur les pitons de Haute-Isle
(en vert : les polygones des strates arbustive et arborescente ; en orange : les limites de l'habitat 6210 caractérisé)



Suivre l'état de conservation des milieux

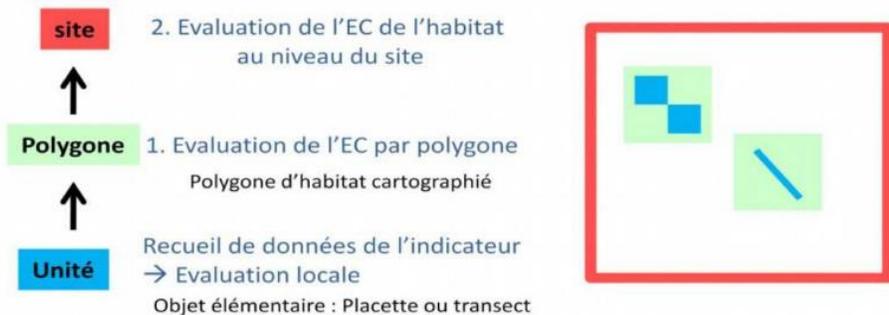
Objectifs de l'étude



Suivre l'état de conservation des milieux

Méthode de caractérisation de l'état de conservation

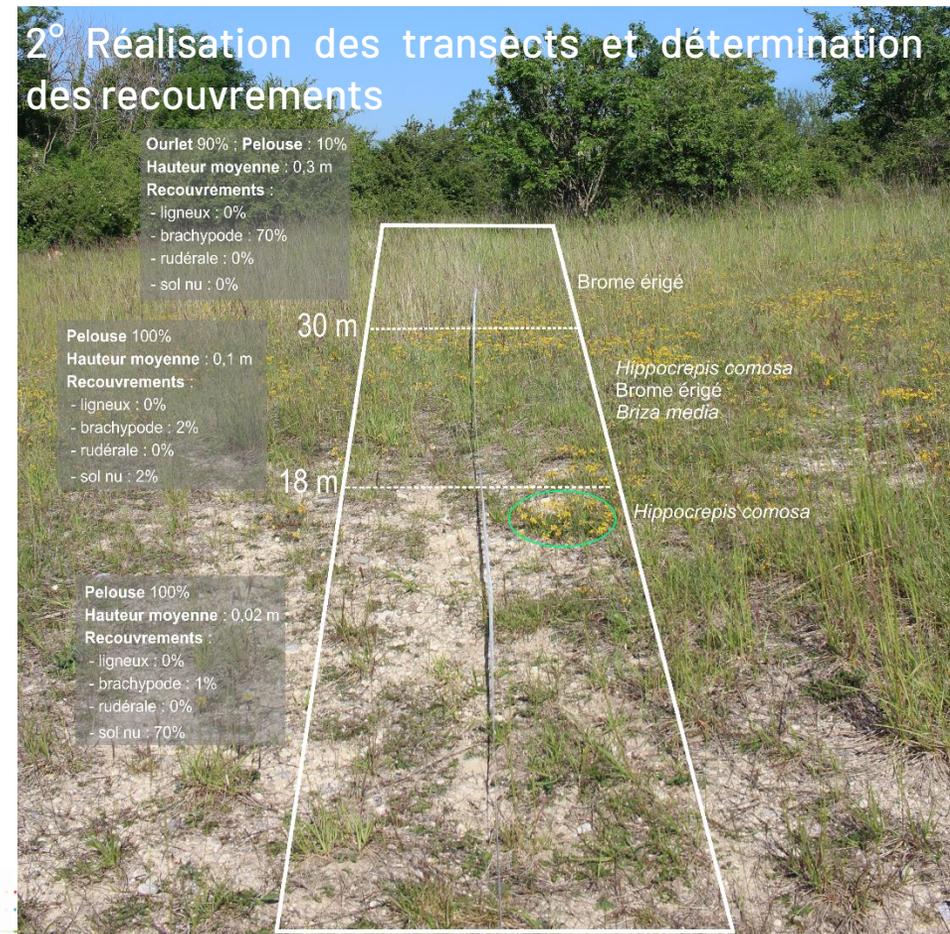
1° Les différentes échelles d'évaluation



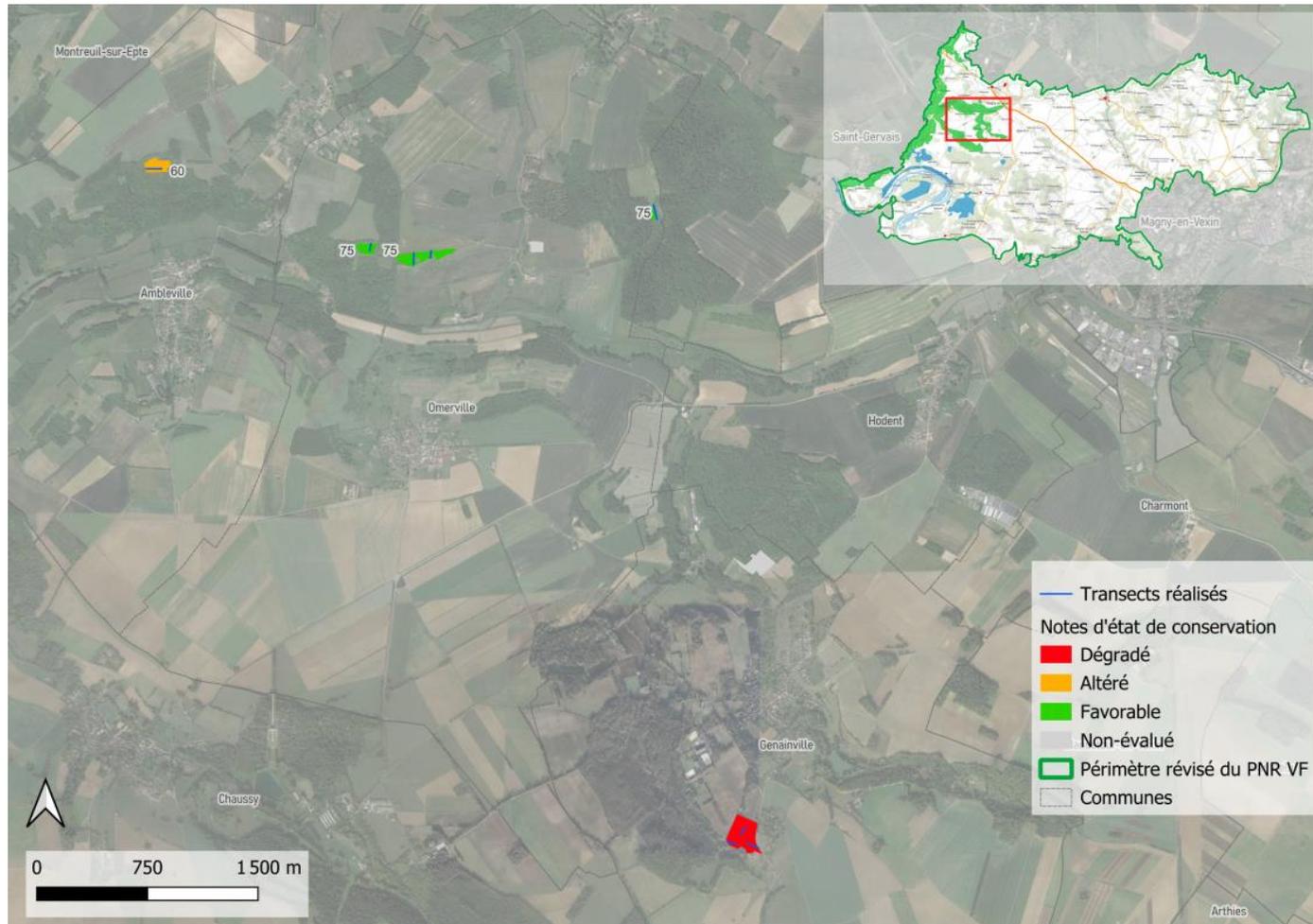
3° Les seuils des états de conservation selon les notes calculées



2° Réalisation des transects et détermination des recouvrements



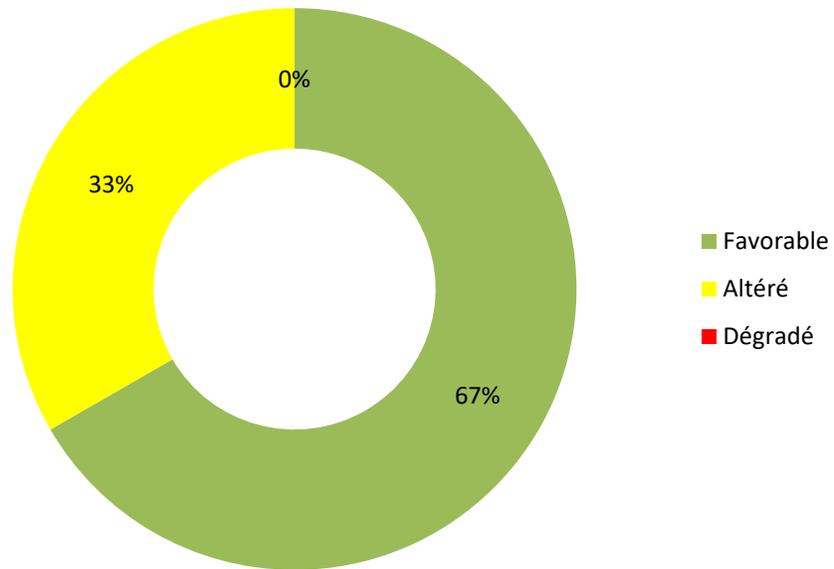
Suivre l'état de conservation des milieux



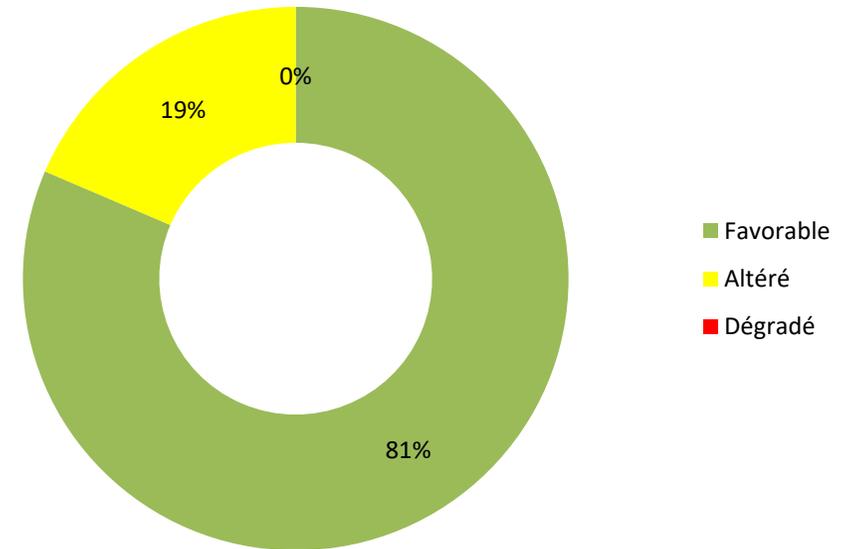
Etats de conservation des unités de gestion à Ambleville, Omerville et Genainville



Suivre l'état de conservation des milieux



Etats de conservation des unités de gestion par nombre d'unités de gestion

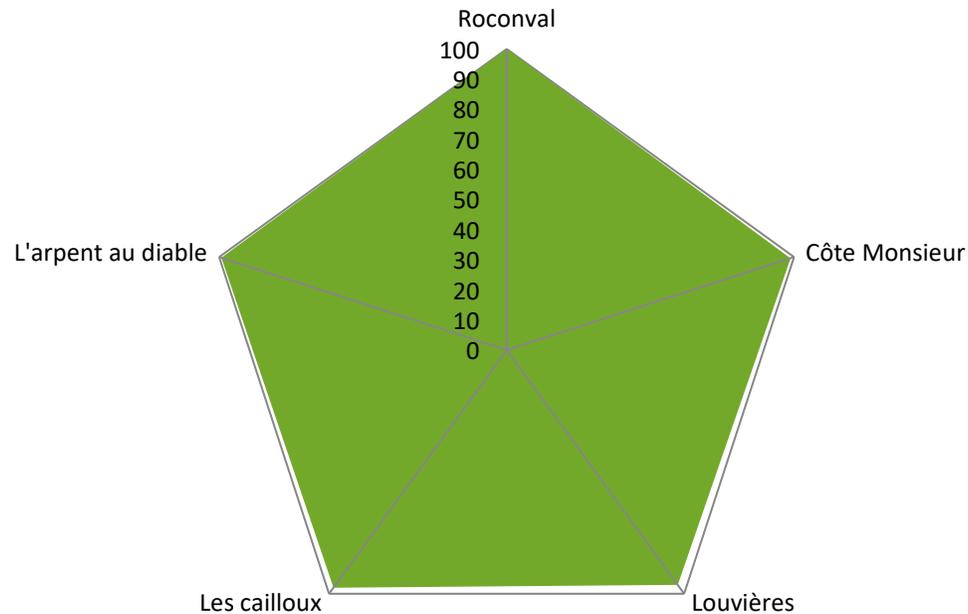


Etats de conservation des unités de gestion par surface de pelouse

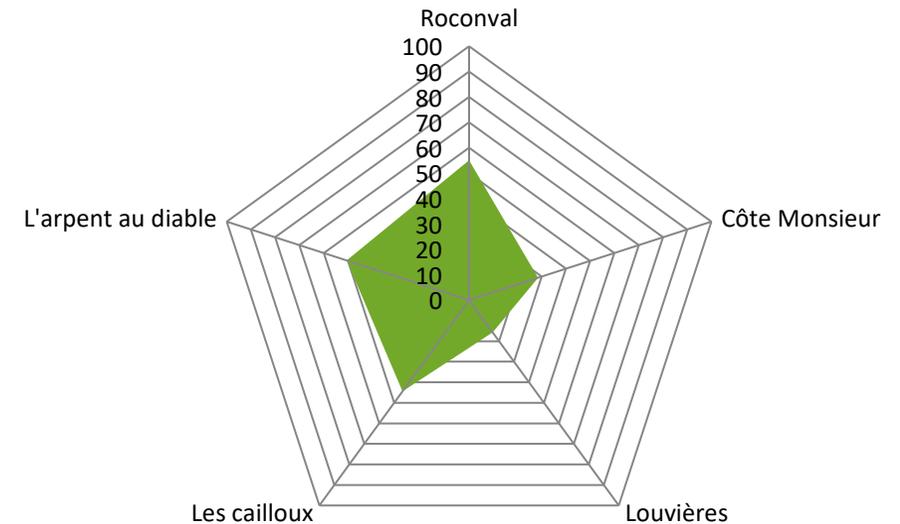


Suivre l'état de conservation des milieux

Proportion d'habitat 6210 (%)



Proportion pelouse (%)



Suivre l'état de conservation des milieux

Perspectives

- Restaurer les habitats en cours de fermeture
 - Intervention mécanique de coupe des arbres et arbustes avec exportation
- Maintenir l'ouverture des pelouses en bon état
 - Fauche tardive avec exportation
 - Pâturage ovin extensif



Exemple sur le terrain : le coteau de Roconval



Suivre l'état de conservation des habitats et des populations d'Agrion de Mercure

- Raphaël VANDEWEGHE, chargé de mission études entomologiques et projets de conservation à l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)





SUIVI DE L'AGRION DE MERCURE ET DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DE SES HABITATS EN VALLÉE DE L'EPTÉ FRANCILIENNE : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2025



Fanny Harinck & Raphaël Vandeweghe
le 09/09/2025

Financé par





L'Agrion de Mercure – *Coenagrion Mercuriale*



Demoiselle « **discrète** »

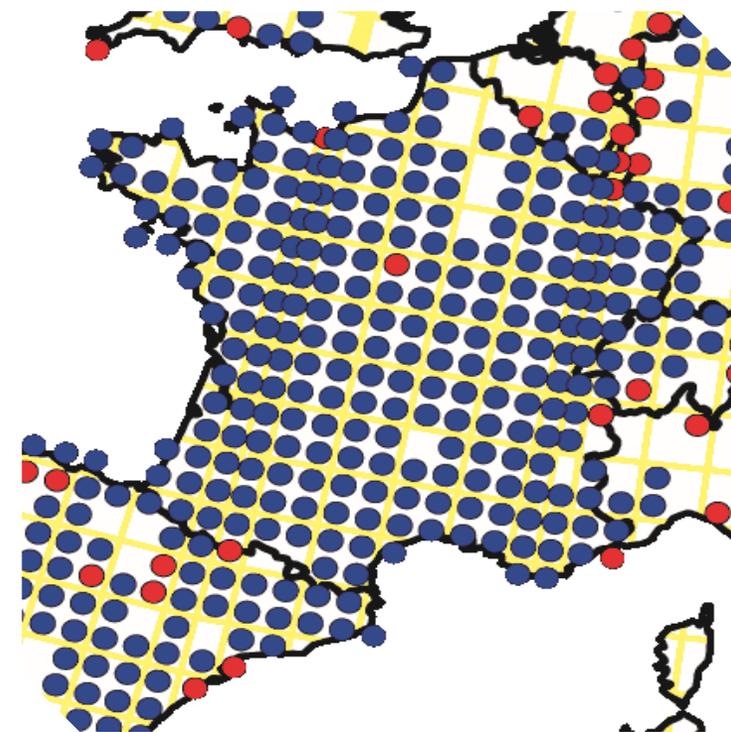
Agrion bleu dont **les mâles portent le symbole de Mercure** en forme de « tête de vache » ou de casque de viking sur le 2nd segment abdominal.

Petite libellule « **patrimoniale** »

strictement protégée à l'échelle nationale et visée par le Plan national d'actions ;
d'intérêt communautaire en annexes II et IV de la directive européenne « Habitats-Faune et Flore » permettant la désignation de site Natura 2000.

Zygoptère « **subendémique** »

en limite d'aire de répartition mondiale aux exigences écologiques marquées ;
la Vallée d'Epte constitue un « bastion » de l'espèce pour le nord-ouest de la France.





L'Agrion de Mercure – *Coenagrion Mercuriale*



Espèce « parapluie »

dont la prise en compte permet la préservation et la gestion écologique des milieux aquatiques.

Espèce « indicatrice »

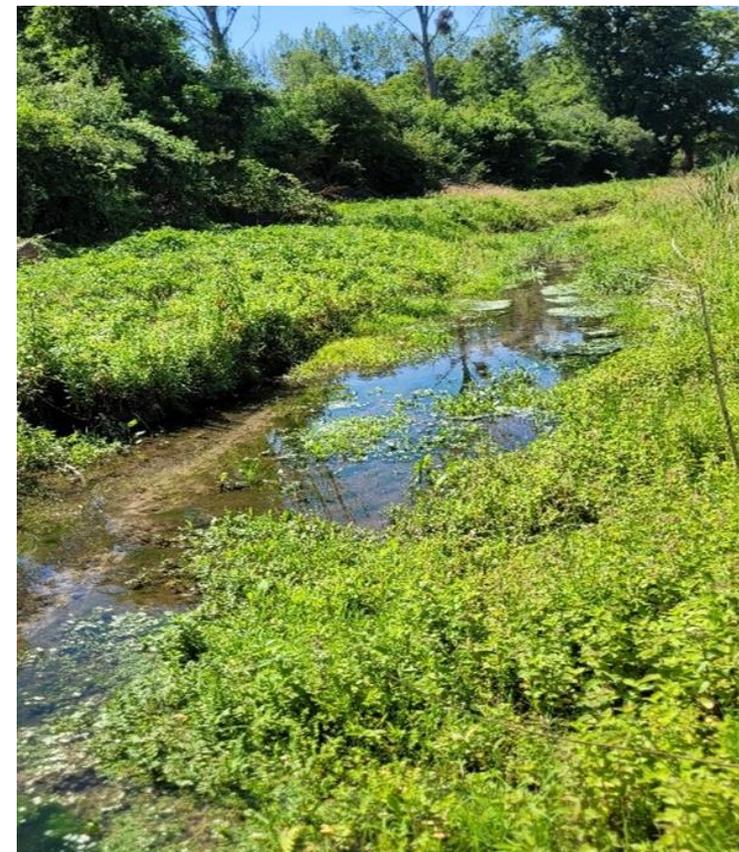
de la qualité écologique des zones de source, de suintements, de ruisselets, de fossés et de petites rivières en contexte alluviale.

Espèce « spécialiste »

des végétations aquatiques héliophiles enracinées se développant dans les eaux calmes, claires et oxygénées, telles que les cressonnières.

Principales plantes hôtes de l'Agrion de Mercure :

**Ache faux cresson ; Cresson de fontaine ;
Véronique des ruisseaux ; Myosotis des marais**





L'Agrion de Mercure en Île-de-France



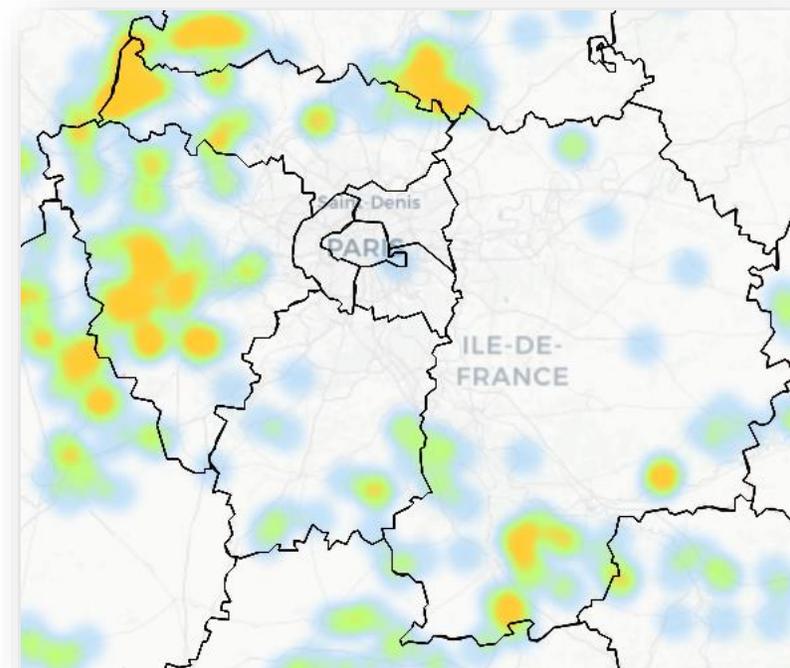
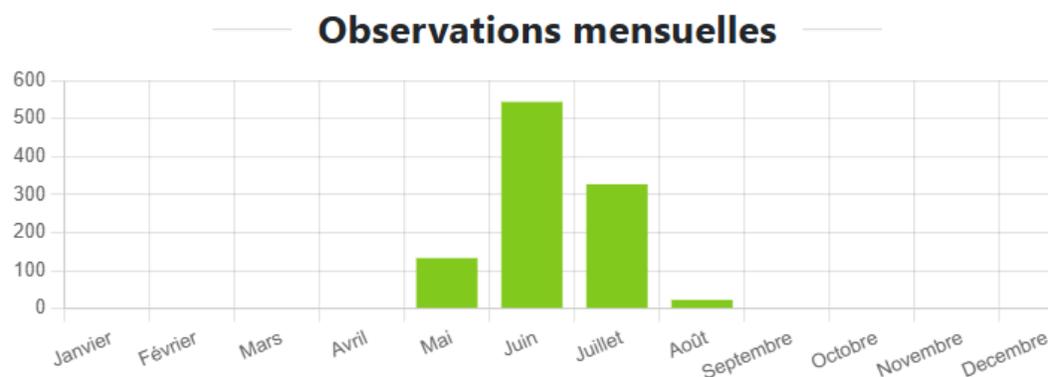
Répartition de l'espèce :

L'essentiel des populations franciliennes sont concentrées au sein de la vallée du Loing, ainsi que la Vallée de l'Epte.

Mode de vie :

Après l'émergence, les individus s'éloignent des cours d'eau afin de réaliser leur maturation dans les prairies environnantes. Une fois atteint leur maturité sexuelle, les imagos reviennent vers les milieux aquatiques favorables à l'espèce pour se reproduire. Après accouplement, la femelle pond les œufs au sein de la végétation aquatique (menthe aquatique, véronique des ruisseaux, callitriches...).

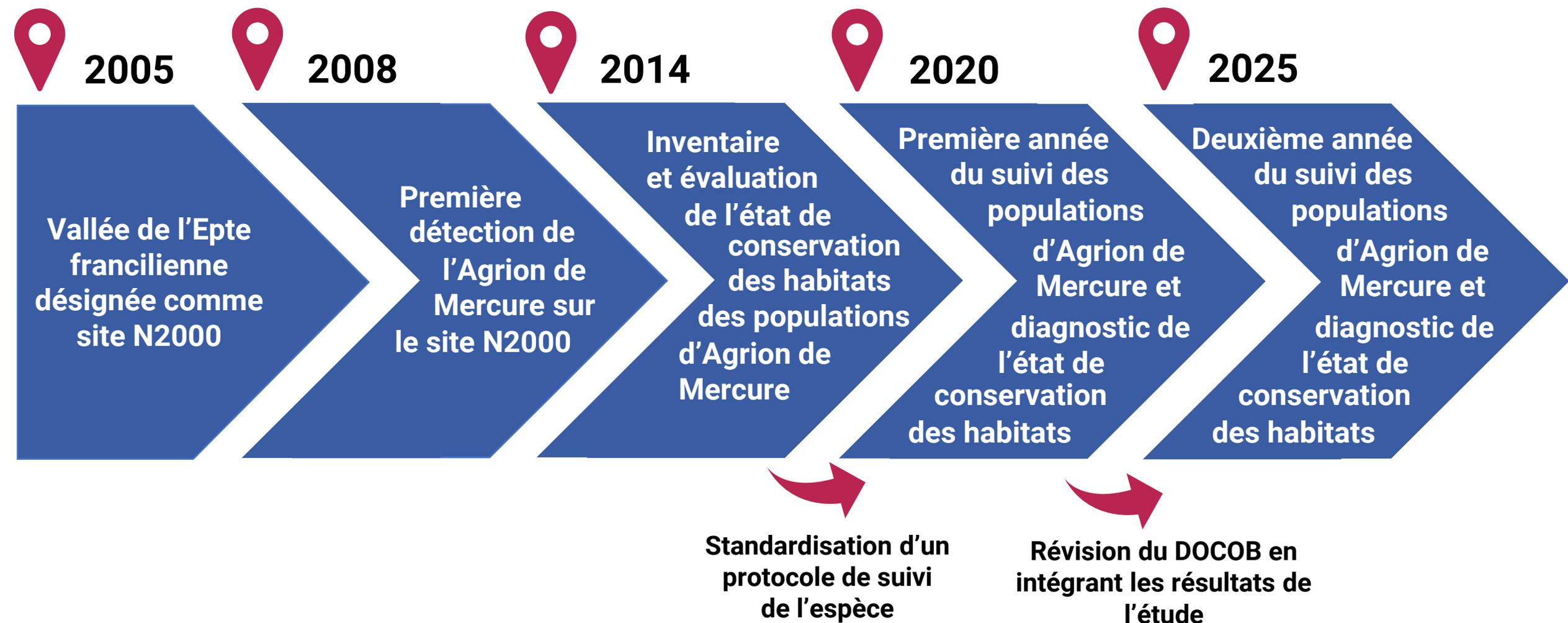
Phénologie des adultes :



Source : atlas de la biodiversité dynamique francilien / Biodiv'ÎdF



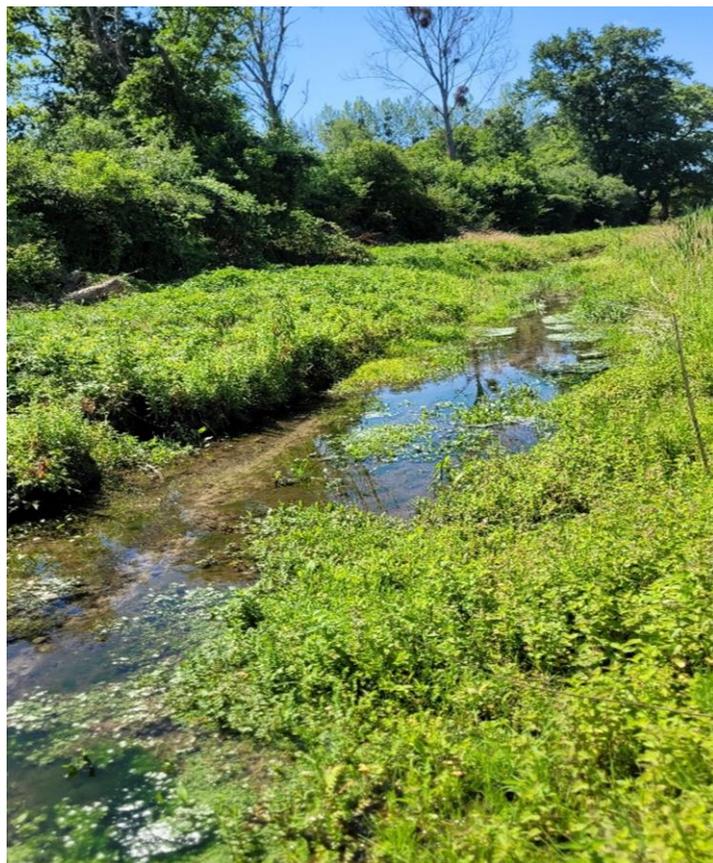
Contexte de l'étude





Protocole de suivi

Evaluation de l'état de conservation du transect (= unité homogène)

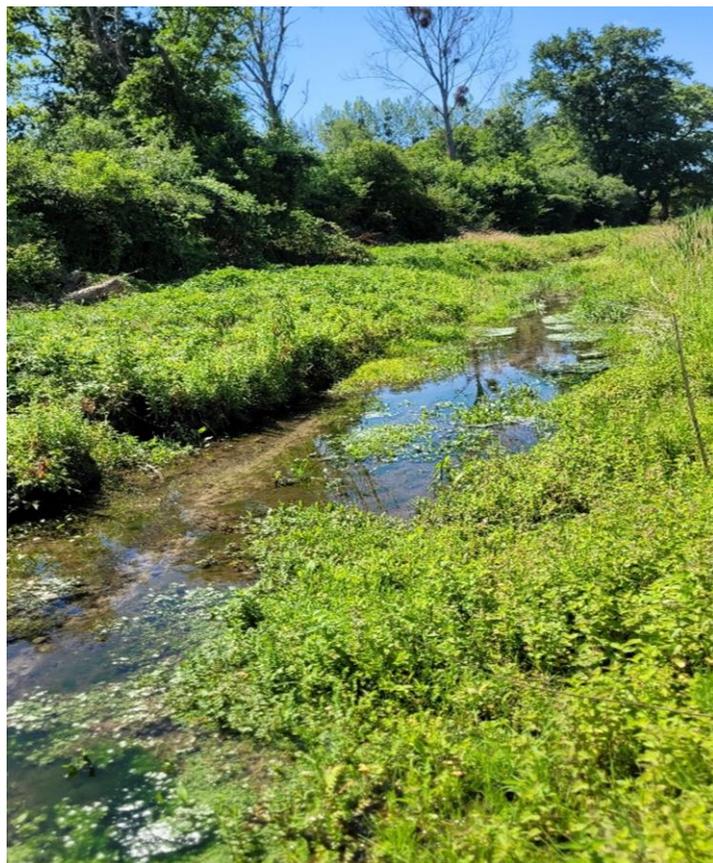


A Occupation du sol des parcelles riveraines	B Ecoulement de l'eau	C Indice de pollution	D Recouvrement en hydrophytes du cours d'eau	E Densité de la ripisylve	Etat de conservation
A1 : Prairie	B1 : Plat lentique ou plat courant	C1 : Aucune trace de pollution	D1 : Supérieure à 20 %	E1 : Inférieure à 25 %	→ Excellent
			D2 : Inférieure à 20 %	E2 : 25 à 50 %	→ Bon
				E3 : 50 à 75 %	→ Moyen
			D3 : Nulle ou autres types	E4 : Supérieure à 75 %	→ Mauvais
	C2 : Pollution ou aménagement			→ Très mauvais	
	B2 : Nul				→ Ne correspond pas à l'habitat
	B3 : Radier				→ Très mauvais
A2 : Culture					→ Ne correspond pas à l'habitat
A3 : Boisement, ville					→ Très mauvais



Protocole de suivi

Evaluation de l'état de conservation du transect (= unité homogène)



A Occupation du sol des parcelles riveraines	B Ecoulement de l'eau	C Indice de pollution	D Recouvrement en hydrophytes du cours d'eau	E Densité de la ripisylve	Etat de conservation
A1 : Prairie	B1 : Plat lentique ou plat courant	C1 : Aucune trace de pollution	D1 : Supérieure à 20 %	E1 : Inférieure à 25 %	→ Excellent
			D2 : Inférieure à 20 %	E2 : 25 à 50 %	→ Bon
				E3 : 50 à 75 %	→ Moyen
			D3 : Nulle ou autres types	E4 : Supérieure à 75 %	→ Mauvais
	B2 : Nul	C2 : Pollution ou aménagement		→ Très mauvais	
	B3 : Radier			→ Ne correspond pas à l'habitat	
A2 : Culture				→ Très mauvais	
A3 : Boisement, ville				→ Ne correspond pas à l'habitat	



Protocole de suivi

Evaluation de l'état de conservation du transect (= unité homogène)



A Occupation du sol des parcelles riveraines	B Ecoulement de l'eau	C Indice de pollution	D Recouvrement en hydrophytes du cours d'eau	E Densité de la ripisylve	Etat de conservation
A1 : Prairie	B1 : Plat lentique ou plat courant	C1 : Aucune trace de pollution	D1 : Supérieure à 20 %	E1 : Inférieure à 25 %	→ Excellent
			D2 : Inférieure à 20 %	E2 : 25 à 50 %	→ Bon
				E3 : 50 à 75 %	→ Moyen
	D3 : Nulle ou autres types	E4 : Supérieure à 75 %	→ Mauvais		
	C2 : Pollution ou aménagement				
	B2 : Nul				→ Très mauvais
	B3 : Radier				→ Ne correspond pas à l'habitat
A2 : Culture					→ Très mauvais
A3 : Boisement, ville					→ Ne correspond pas à l'habitat



Protocole de suivi

Evaluation de l'état de conservation du transect (= unité homogène)

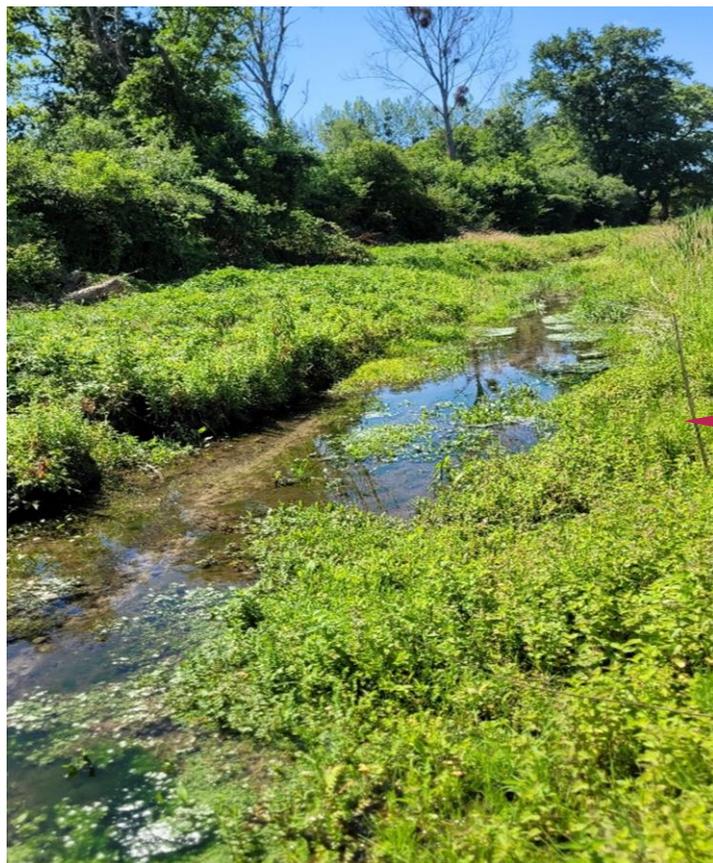


A Occupation du sol des parcelles riveraines	B Ecoulement de l'eau	C Indice de pollution	D Recouvrement en hydrophytes du cours d'eau	E Densité de la ripisylve	Etat de conservation
A1 : Prairie	B1 : Plat lentique ou plat courant	C1 : Aucune trace de pollution	D1 : Supérieure à 20 %	E1 : Inférieure à 25 %	→ Excellent
			D2 : Inférieure à 20 %	E2 : 25 à 50 %	→ Bon
				E3 : 50 à 75 %	→ Moyen
	B2 : Nul	C2 : Pollution ou aménagement	D3 : Nulle ou autres types	E4 : Supérieure à 75 %	→ Mauvais
				→ Très mauvais	
				→ Ne correspond pas à l'habitat	
A2 : Culture				→ Très mauvais	
A3 : Boisement, ville				→ Ne correspond pas à l'habitat	



Protocole de suivi

Evaluation de l'état de conservation du transect (= unité homogène)



A Occupation du sol des parcelles riveraines	B Ecoulement de l'eau	C Indice de pollution	D Recouvrement en hydrophytes du cours d'eau	E Densité de la ripisylve	Etat de conservation
A1 : Prairie	B1 : Plat lentique ou plat courant	C1 : Aucune trace de pollution	D1 : Supérieure à 20 %	E1 : Inférieure à 25 %	→ Excellent
			D2 : Inférieure à 20 %	E2 : 25 à 50 %	→ Bon
				E3 : 50 à 75 %	→ Moyen
			D3 : Nulle ou autres types	E4 : Supérieure à 75 %	→ Mauvais
	B2 : Nul		→ Très mauvais		
	B3 : Radier		→ Ne correspond pas à l'habitat		
A2 : Culture			→ Très mauvais		
A3 : Boisement, ville			→ Ne correspond pas à l'habitat		



Protocole de suivi

Evaluation de l'état de conservation du transect (= unité homogène)



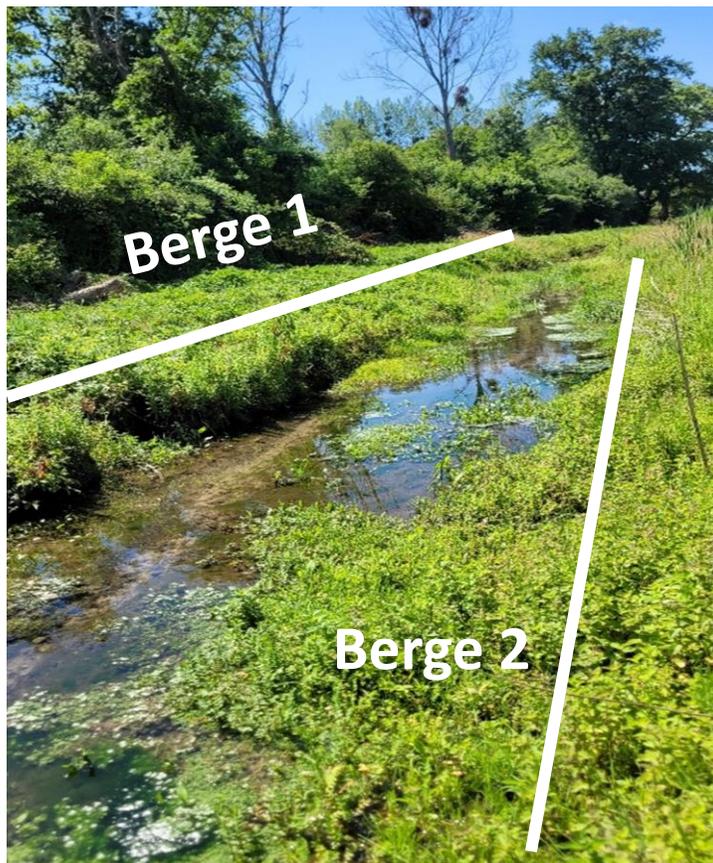
A Occupation du sol des parcelles riveraines	B Ecoulement de l'eau	C Indice de pollution	D Recouvrement en hydrophytes du cours d'eau	E Densité de la ripisylve	Etat de conservation
A1 : Prairie	B1 : Plat lentique ou plat courant	C1 : Aucune trace de pollution	D1 : Supérieure à 20 %	E1 : Inférieure à 25 %	→ Excellent
			D2 : Inférieure à 20 %	E2 : 25 à 50 %	→ Bon
				E3 : 50 à 75 %	→ Moyen
			D3 : Nulle ou autres types	E4 : Supérieure à 75 %	→ Mauvais
	B2 : Nul			→ Très mauvais	
	B3 : Radier			→ Ne correspond pas à l'habitat	
A2 : Culture			→ Très mauvais		
A3 : Boisement, ville			→ Ne correspond pas à l'habitat		

Transect en excellent état de conservation



Protocole de suivi – comptage des Agrions

Puis, comptage des individus mâles d'Agrion de Mercure sur chaque berge



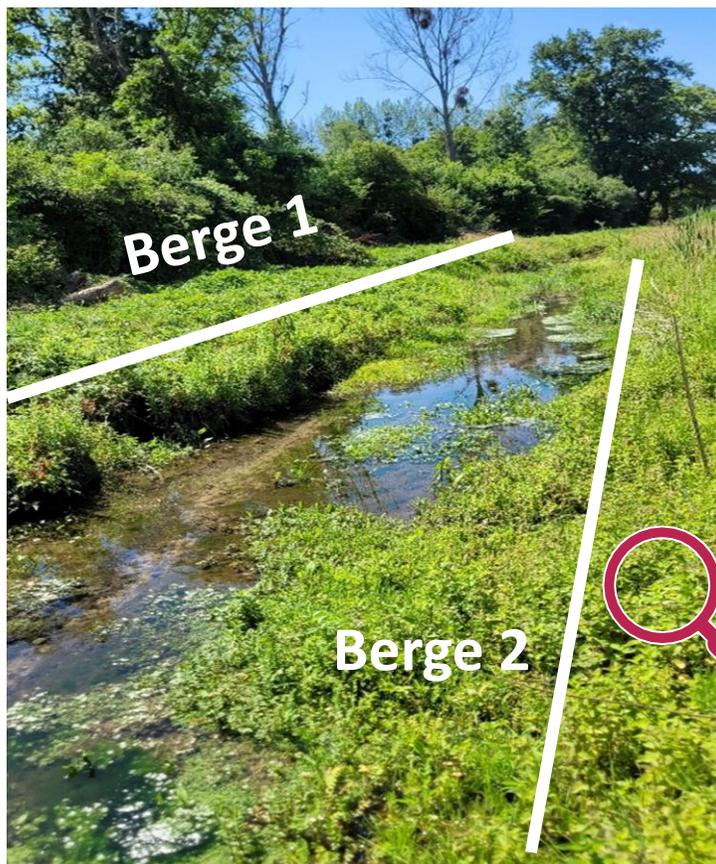
Pourquoi chercher à observer les Agrions ?

- 1) Confirmer et localiser précisément l'espèce sur le territoire
- 2) Permettre d'estimer la taille de la population et sa dispersion
- 3) Détecter les comportements de reproduction
- 4) Informer sur la fonctionnalité effective de l'habitat



Protocole de suivi – comptage des Agrions

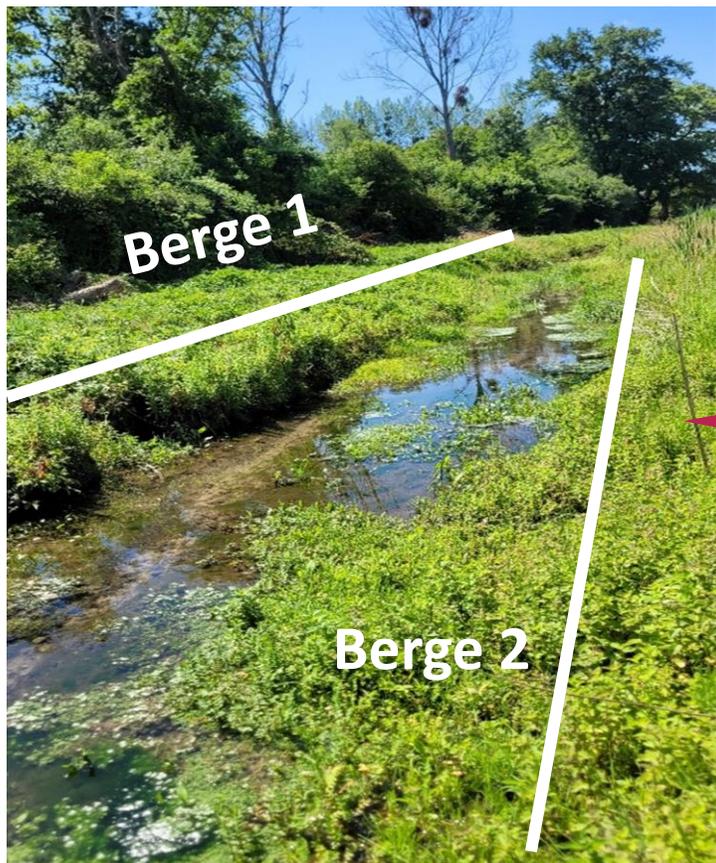
Puis, comptage des individus mâles d'Agrion de Mercure sur chaque berge





Protocole de suivi – comptage des Agrions

Puis, comptage des individus mâles d'Agrion de Mercure sur chaque berge



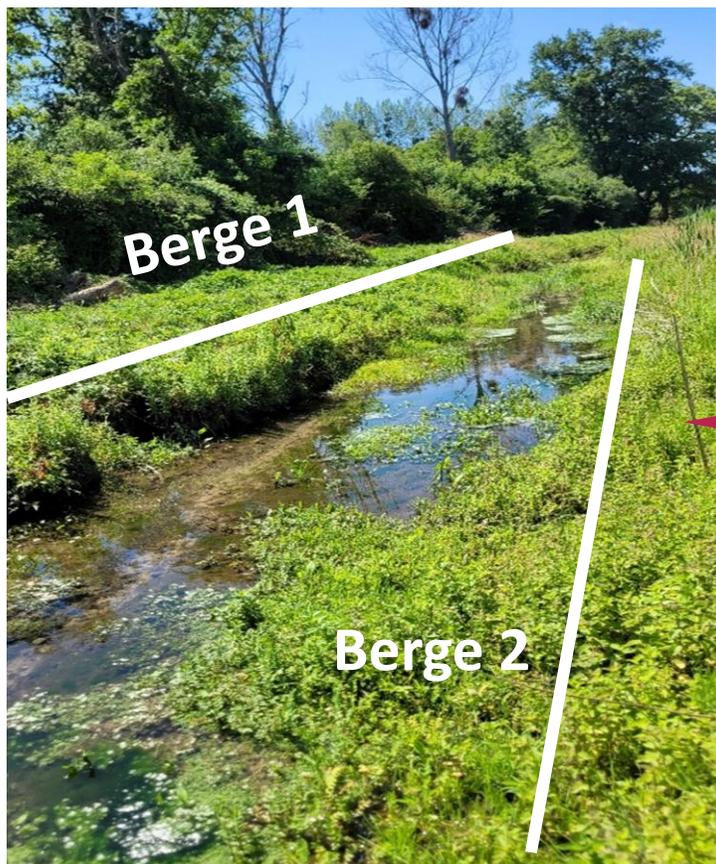
Seul l'effectif le plus important des deux comptages est conservé

	Berge 1	Berge 2
Nombre de mâles	21	35



Protocole de suivi – comptage des Agrions

Puis, comptage des individus mâles d'Agrion de Mercure sur chaque berge



Seul l'effectif le plus important des deux comptages est conservé

	Berge 1	Berge 2
Nombre de mâles	21	35



Transect en excellent état de conservation avec 35 mâles comptabilisés.



Résultats 2025 : en quelques chiffres



54 kilomètres de tronçons parcourus



26 espèces de Libellules observées pendant l'étude



471 individus d'Agrion de Mercure comptabilisés



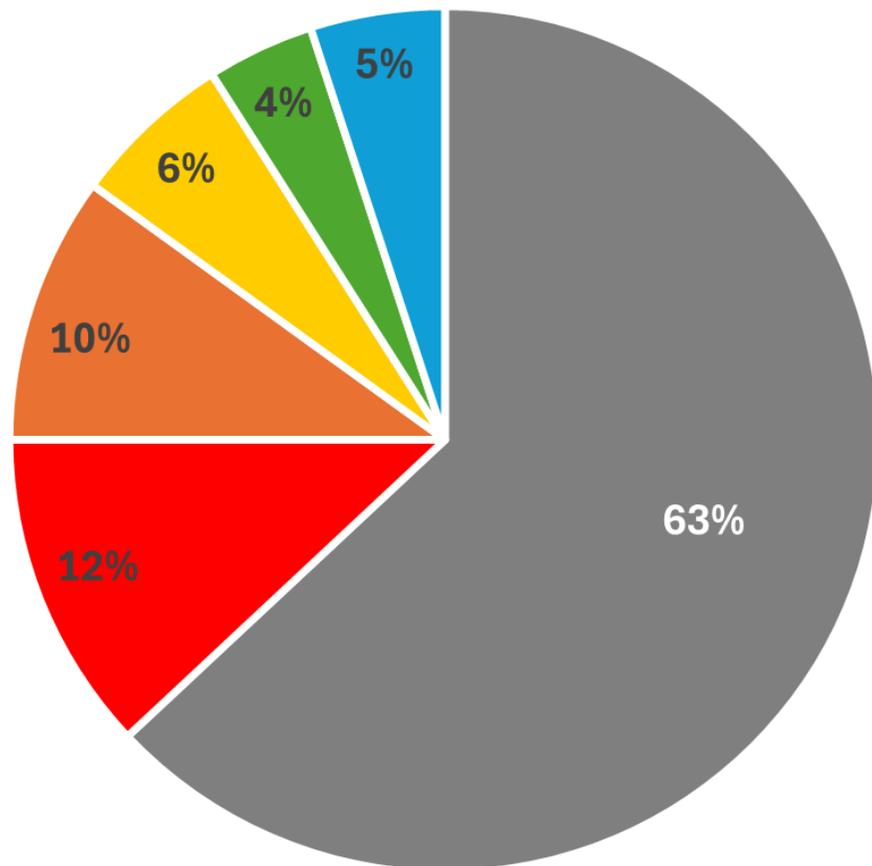
63% des tronçons prospectés ne correspondent pas à l'habitat de l'Agrion de Mercure



*Le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*), espèce protégée régionalement observée en grand nombre lors des relevés 2025*



Etat des lieux de la conservation des habitats



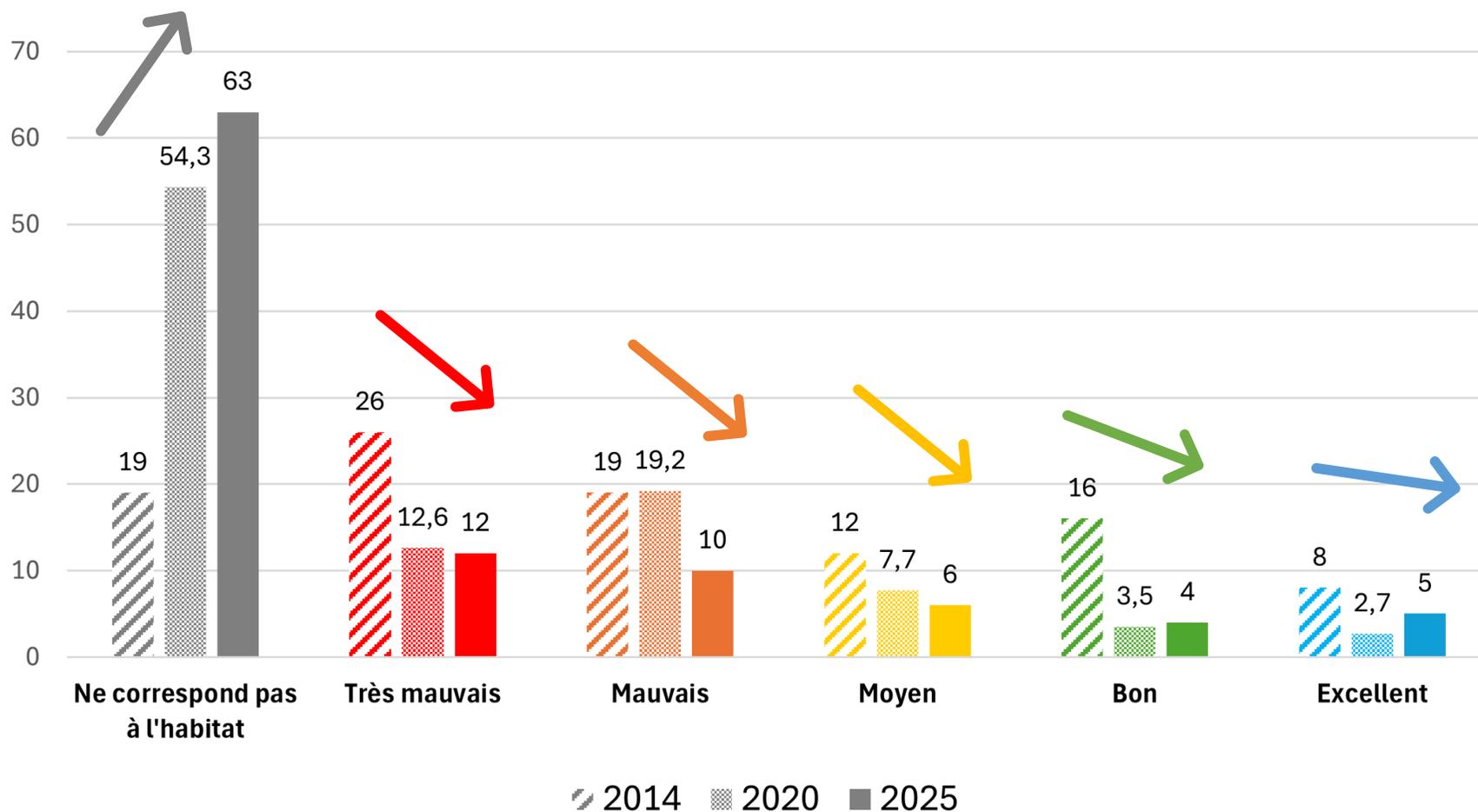
- Ne correspond pas à l'habitat
- Mauvais
- Bon
- Très mauvais
- Moyen
- Excellent

- **La majorité des habitats prospectés en 2025** « ne correspond pas à l'habitat de l'Agrion de mercure » ;
- **15 %** des habitats prospectés en 2025 concerne des habitats de meilleure qualité et potentiellement favorables pour l'installation de l'Agrion ;
- **22%** correspond à des habitats dégradés non propice à l'Agrion de mercure.





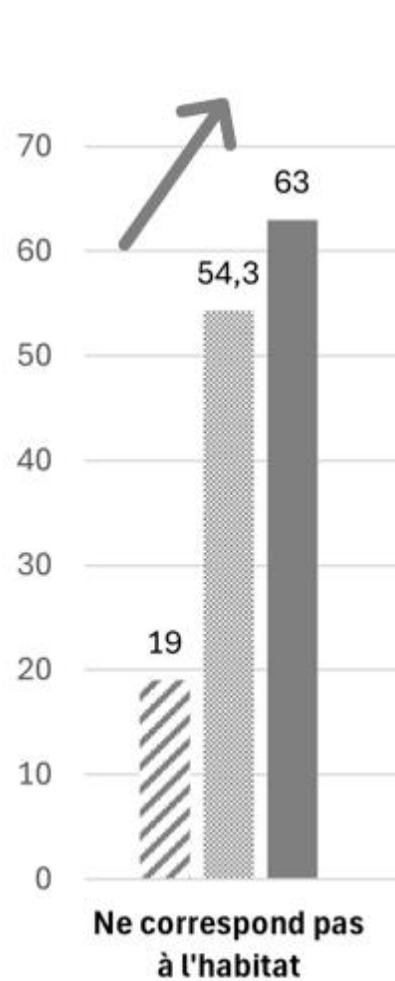
L'évolution de l'état de conservation des habitats de l'Agrion de Mercure au fil des années



- Nette augmentation du nombre de mètres linéaires de la catégorie de transects qui « ne correspond pas à l'habitat ».
- Diminution du nombre de mètres linéaires de la catégorie de transects en « très mauvais », « mauvais » et « moyen » état de conservation.
- Diminution puis une légère augmentation du nombre de mètres linéaires de la catégorie de transects en « bon » et « excellent » état de conservation.



L'évolution de l'état de conservation des habitats de l'Agrion de Mercure au fil des années



Comment expliquer cette augmentation de linéaires ne correspondant pas à l'habitat ?



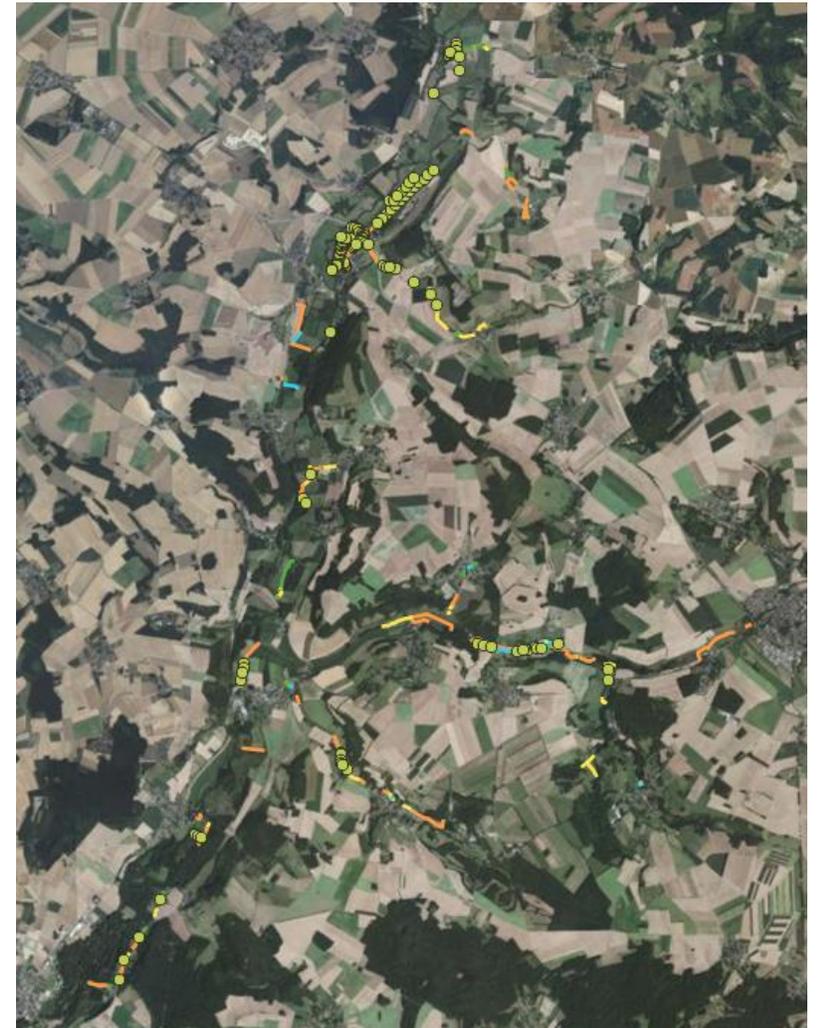
2008



2014

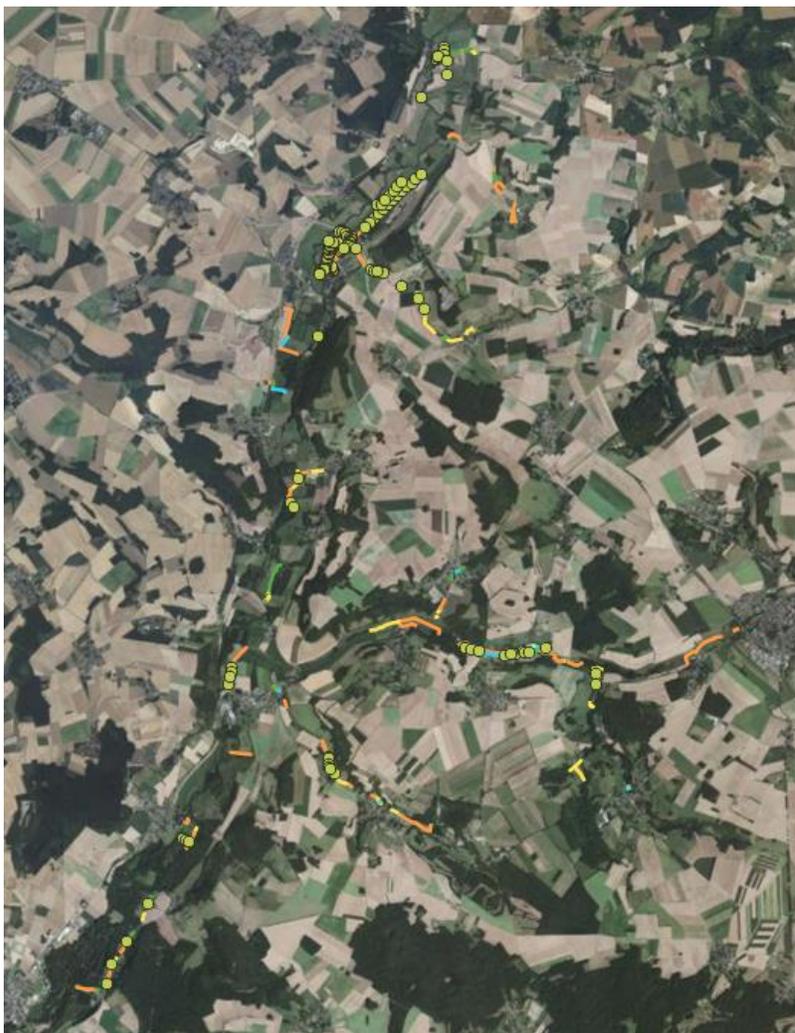
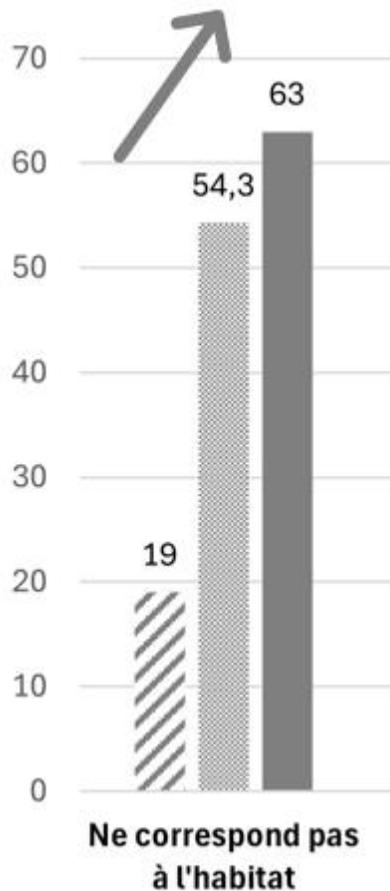
Première
détection de
l'Agrion de
Mercure sur
le site N2000

Inventaire
et évaluation
de l'état de
conservation
des habitats
des populations
d'Agrion de
Mercure





L'évolution de l'état de conservation des habitats de l'Agrion de Mercure au fil des années



En **2014**, l'évaluation de l'état de conservation des habitats **s'est principalement concentrée sur les zones ou l'Agrion de Mercure avait été détecté en 2008** (points verts).

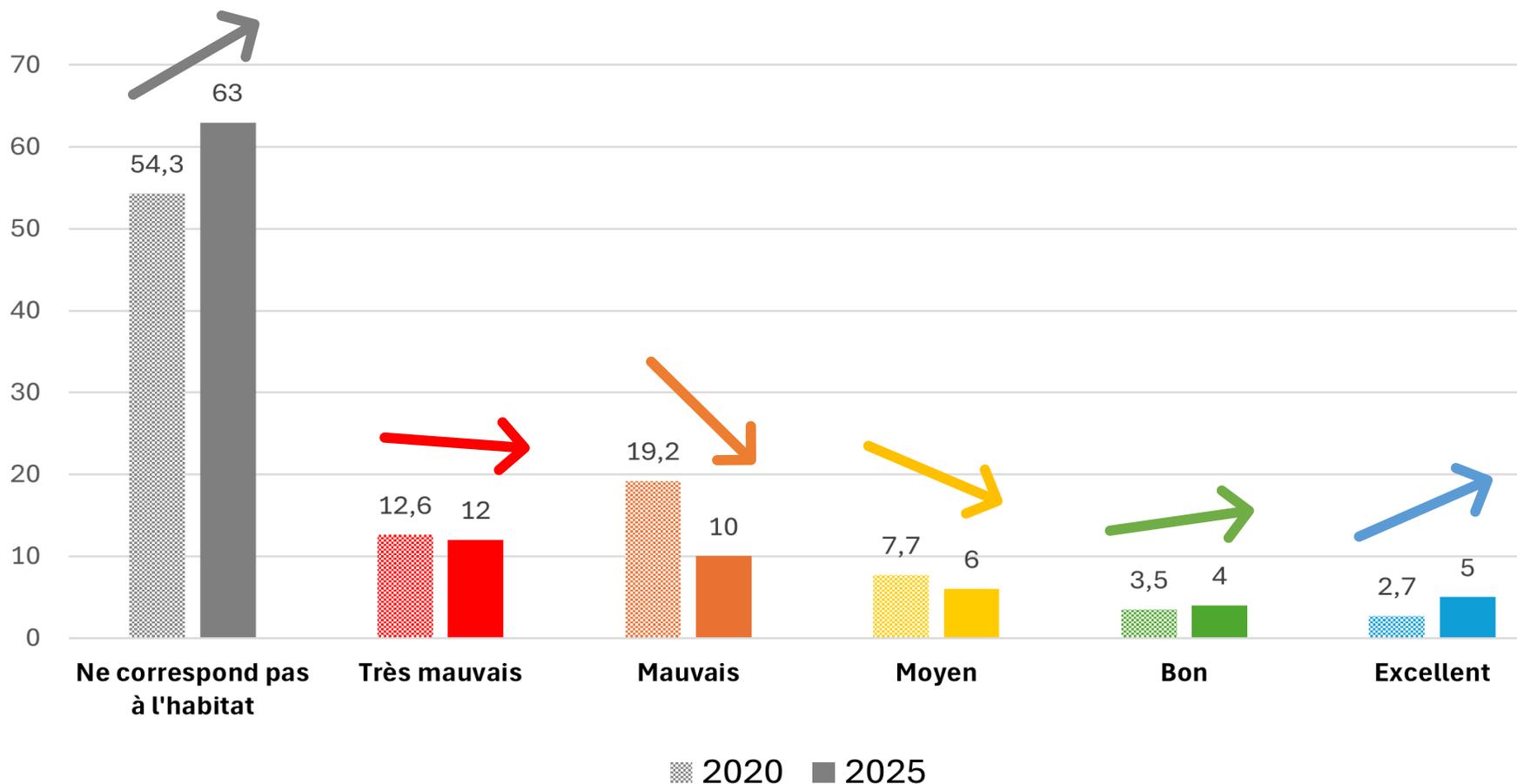


sur-représentativité des zones pouvant correspondre à l'habitat de l'Agrion de Mercure.

Ainsi délicat de comparer l'année 2014 avec les années 2020 et 2025. -> Plus pertinent de comparer les années 2020 et 2025, plus proches en termes de mètres linéaires prospectés.



L'évolution de l'état de conservation des habitats de l'Agrion de Mercure au fil des années



- Augmentation du nombre de mètres linéaires de la catégorie de transects qui « ne correspond pas à l'habitat ».
- Diminution du nombre de mètres linéaires de la catégorie de transects en « très mauvais », « mauvais » et « moyen » état de conservation.
- Augmentation du nombre de mètres linéaires de la catégorie de transects en « bon » et « excellent » état de conservation.



L'évolution de l'état de conservation des habitats de l'Agrion de Mercure au fil des années

- Légère augmentation de la proportion des linéaires en état « excellent » (+1,5 km).
- Cette augmentation est corrélée à la réouverture de milieu par bûcheronnage.





Préconisations de gestion de l'habitat



Le piétinement excessif



L'eutrophisation du milieu aquatique



Développement de la végétation

Facteurs qui alarment sur une dégradation de l'habitat



Préconisations de gestion de l'habitat

➤ Limiter la fermeture et l'embroussaillement des milieux par des interventions mécaniques.



➤ Pérenniser une gestion extensive des berges via le pâturage extensif (attention à éviter le surpiétinement).



➤ Préserver l'habitat lors du curage (réaliser le curage en phasage sur plusieurs années (au moins 3 ans) afin de limiter l'impact sur les populations d'Agrion de Mercure).

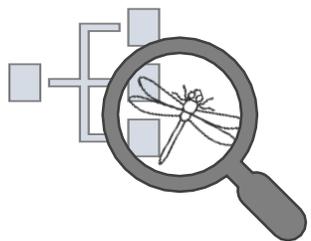


➤ Préserver l'habitat lors du faucardage (réaliser le faucardage sur un tiers du tronçon maximum par an, entre septembre et novembre).





Conclusion



- Cette troisième année de suivi a permis de mettre en évidence l'évolution du réseau d'habitats de l'Agrion de Mercure ;



- Les résultats marquent une faible évolution du réseau des habitats de l'espèce ;



- Les facteurs de dégradation sont souvent causés par l'absence de gestion (abandon de l'entretien) ou bien une action trop intensive des activités anthropiques ;

- Des actions vertueuses peuvent localement favoriser l'espèce.





Conclusion

Comment agir sur la zone Natura 2000 ?

- Des stations sont encore très favorables à l'espèce mais de manière localisée et éparse ;
- Des travaux de restauration et la mise en place d'une gestion écologique appropriée peuvent freiner la dégradation observée ;
- Une sensibilisation des propriétaires/gestionnaires/exploitants doit être maintenue pour informer sur les bonnes pratiques de gestion et des moyens disponibles pour agir ;
- Le DOCOB est un moyen de répondre aux enjeux concernant l'Agrion de Mercure et de ses habitats en agissant pour la conservation de la qualité de notre environnement.



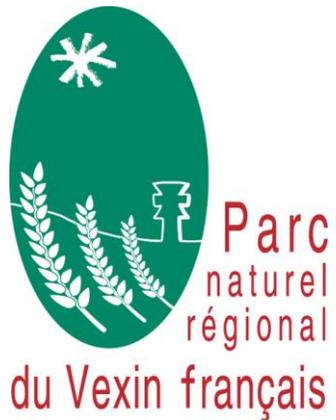


Merci de votre attention

Mobiliser les usagers pour améliorer les connaissances sur les chauves-souris

Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français

Sur la base d'un travail réalisé par Laurence MESSAGER, stagiaire au PNR



Améliorer les connaissances sur les chiroptères

- ***Une connaissance inégale selon les enjeux***

- Espèces hivernantes bien connues
- Connaissances sur les sites de reproduction plus lacunaires malgré les différentes études menées

- ***Une aiguille dans une botte de foin***

- Grand nombre de bâtis potentiellement favorables
- Espèces souvent difficiles à détecter

- ***Des craintes et a priori encore présents***

- Croyances populaires liées aux chauves-souris
- Craintes de contraintes en cas de présence de chauves-souris chez les habitants



Améliorer les connaissances sur les chiroptères

- ***Une connaissance inégale selon les enjeux***
 - Espèces hivernantes bien connues
 - Connaissances sur les sites de reproduction plus lacunaires malgré les différentes études menées
- ***Une aiguille dans une botte de foin***
 - Grand nombre de bâtis potentiellement favorables
 - Espèces souvent difficiles à détecter
- ***Des craintes et a priori encore présents***
 - Croyances populaires liées aux chauves-souris
 - Craintes de contraintes en cas de présence de chauves-souris chez les habitants



Sensibiliser et mobiliser les usagers



Améliorer les connaissances sur les chiroptères



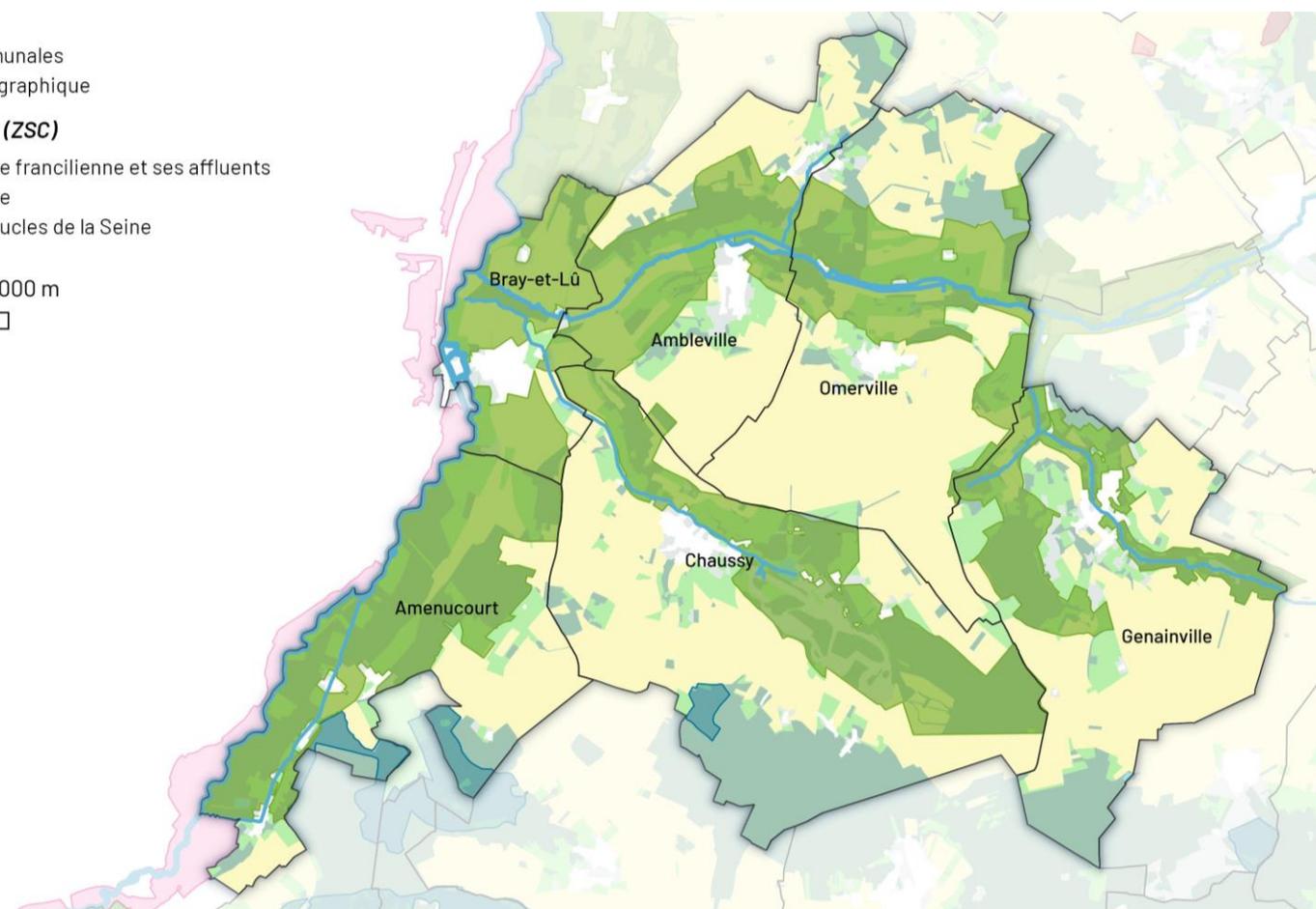
Améliorer les connaissances sur les chiroptères

Définir un périmètre d'étude

- Choix du territoire ciblé
- Cohérence territoriale et écologique

- Limites communales
- Réseau hydrographique
- Sites Natura 2000 (ZSC)**
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents
- Vallée de l'Epte
- Coteaux et boucles de la Seine

0 1000 2000 m



Identifier des bâtis favorables

- Bâti ancien
- Proximité à l'eau et aux continuités
- Inventaires anciens



Améliorer les connaissances sur les chiroptères



Solliciter les communes

- Présenter le projet et ses objectifs
- Proposer un accompagnement

Développer une campagne de communication

- Adaptation aux attentes de chaque commune

Recherche des chauves-souris dans le bâti

Inventaires en porte à porte les 21 et 22 juin 2025

A la belle saison, le Parc recherche activement des bâtis dans lesquels les femelles se regroupent pour mettre bas et élever les petits en communauté.

Vous pensez avoir des chauves-souris chez vous ? Vous pouvez contacter* :

Amélie Collignon
a.collignon@parcduvexin.fr
 01.34.48.66.09

Laurence Messager (jusqu'au 4 juillet)
l.messager@parcduvexin.fr
 06.75.99.53.80

* Le signalement n'engagera aucune contrainte supplémentaire et n'a pas vocation à empêcher les travaux dans vos bâtis.



MAIRIE DE BRAY-ET-LÛ

[Votre mairie](#)
[Actualités](#)
[Agenda](#)
[Participer](#)
[Contact](#)

Votre mairie / Actualités / **PNR - Inventaire des chauves-souris dans le Vexin**

PNR - INVENTAIRE DES CHAUVES-SOURIS DANS LE VEXIN

13/06/2025

Le Parc Naturel Régional du Vexin lance une étude concernant les chauves-souris sur notre territoire.

Cette étude consiste à rechercher des greniers, granges et bâtis dans lesquels les chauves-souris trouvent refuge pendant la journée pour élever leur

Cette enquête a un objectif uniquement scientifique et n'entraîne aucune contrainte pour les habitants.

Si vous souhaitez y participer, signaler la présence de spécimens chez vous, vous trouverez toutes les infos sur le document joint.



MAIRIE D'AMENCOURT

[Votre mairie](#)
[Actualités](#)
[Agenda](#)

Votre mairie / Actualités / **Inventaire chauves-souris**

INVENTAIRE CHAUVES-SOURIS

12/06/2025

Le PNR prendra contact avec les propriétaires dont le bâti est susceptible d'héberger des chauves-souris. Vous pouvez également vous manifester en appelant aux numéros indiqués.

Améliorer les connaissances sur les chiroptères

Définir un périmètre d'étude

- Choix du territoire ciblé
- Cohérence territoriale et écologique

Identifier des bâtis favorables

- Bâti ancien
- Proximité à l'eau et aux continuités
- Inventaires anciens

- Limites communales
- Réseau hydrographique
- Corridors écologiques

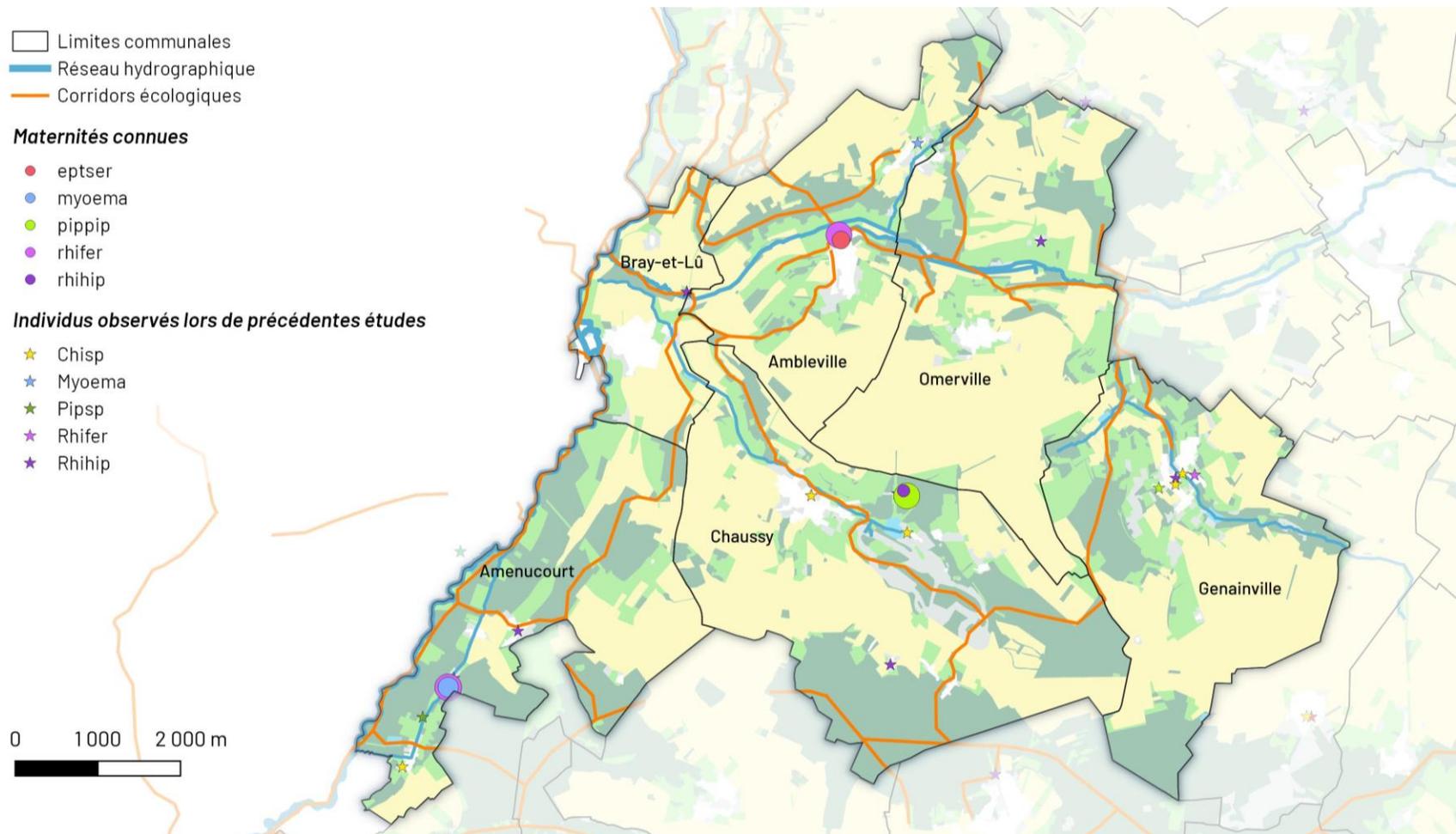
Maternités connues

- eptser
- myoema
- pippip
- rhifer
- rhipip

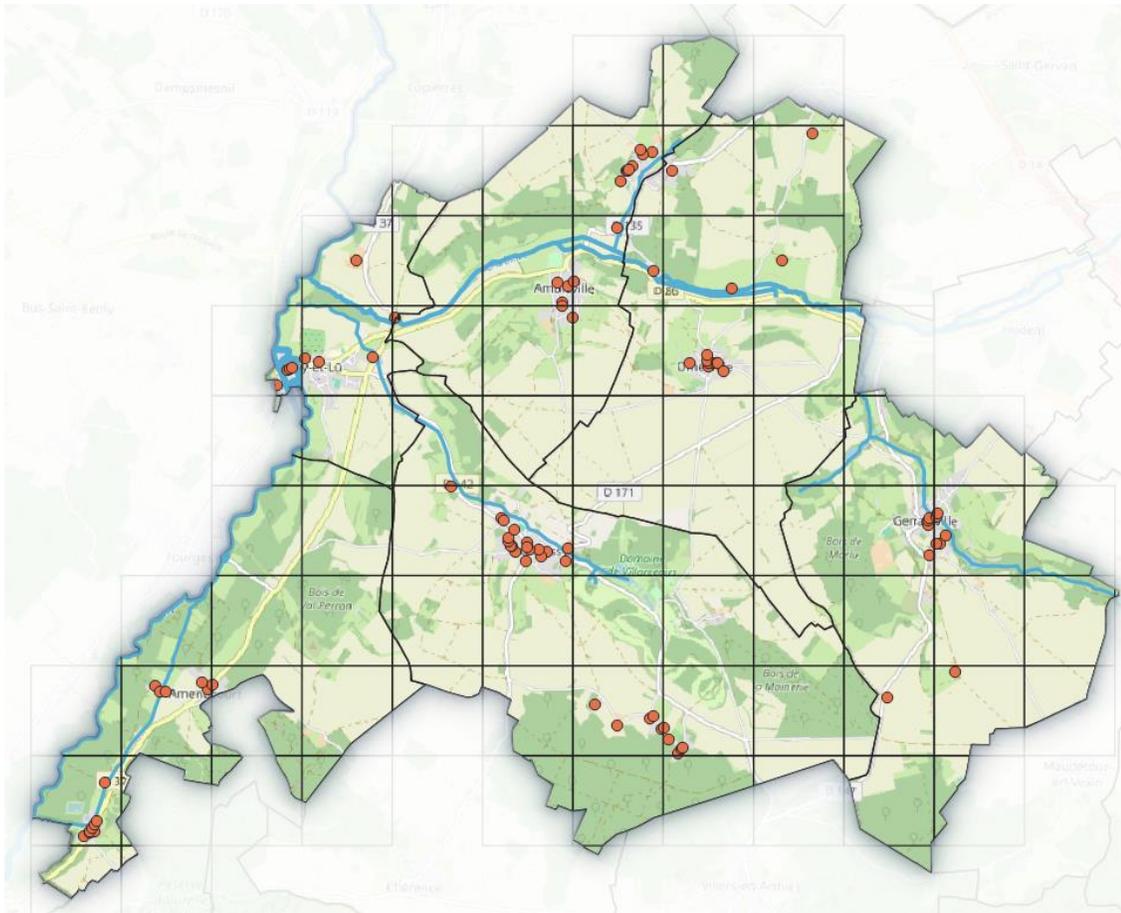
Individus observés lors de précédentes études

- ★ Chisp
- ★ Myoema
- ★ Pipsp
- ★ Rhifer
- ★ Rhipip

0 1000 2000 m

Améliorer les connaissances sur les chiroptères

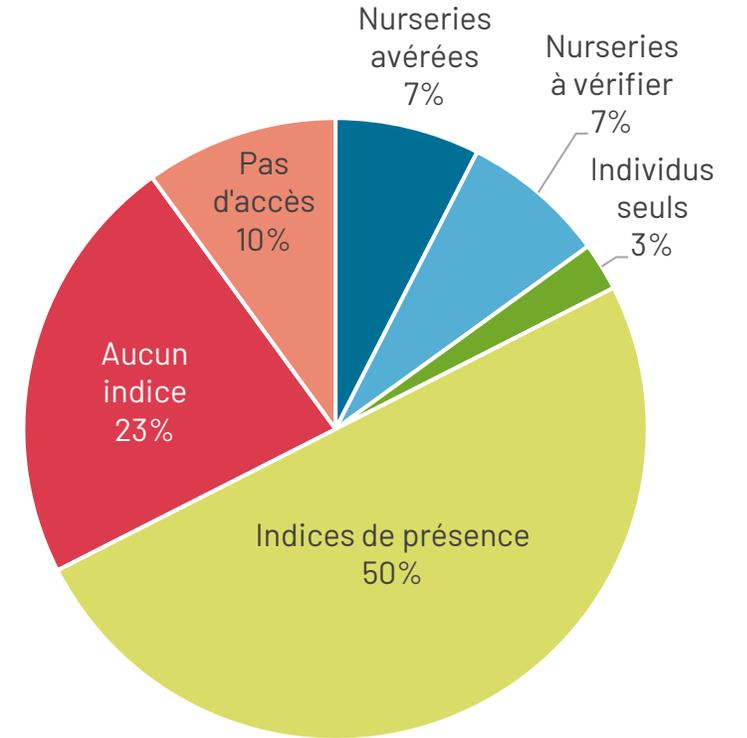
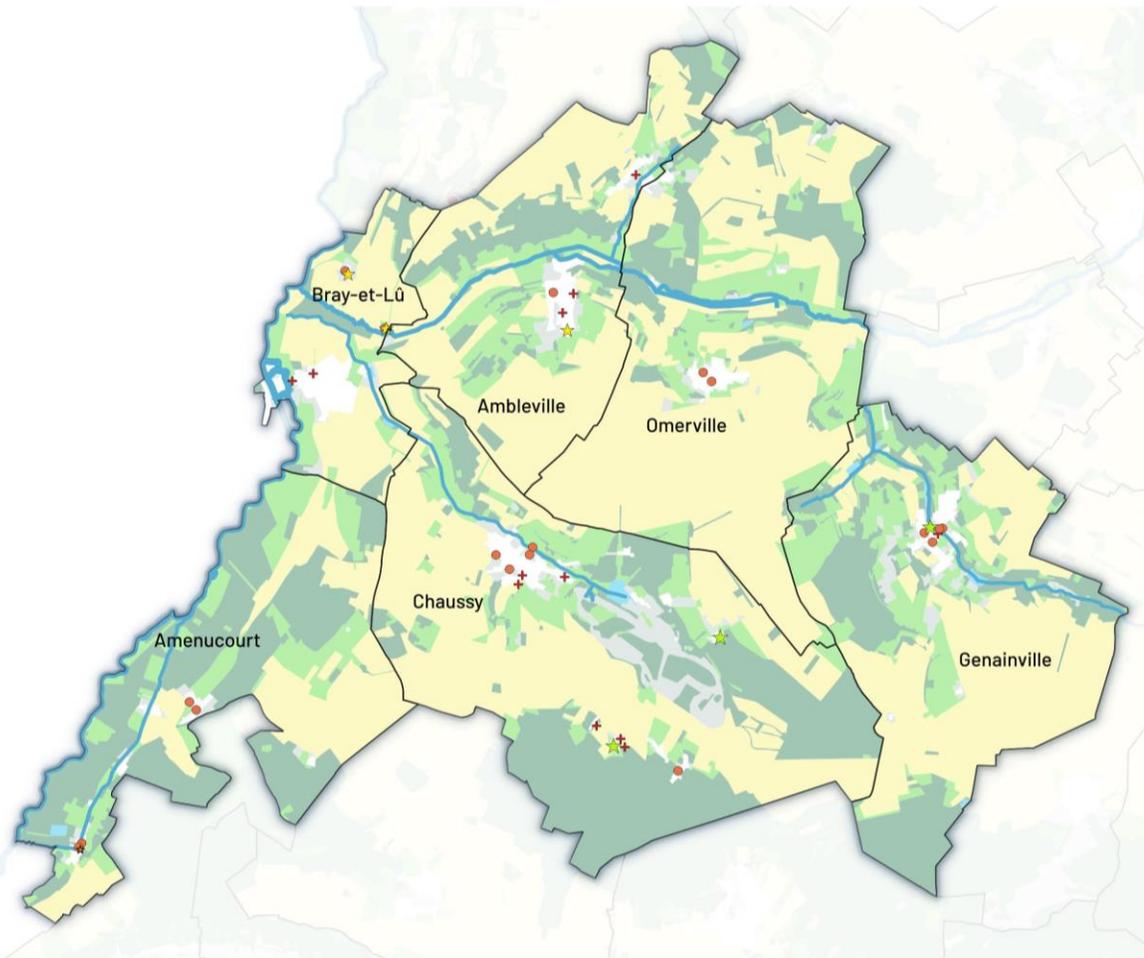


40 bâtis visités

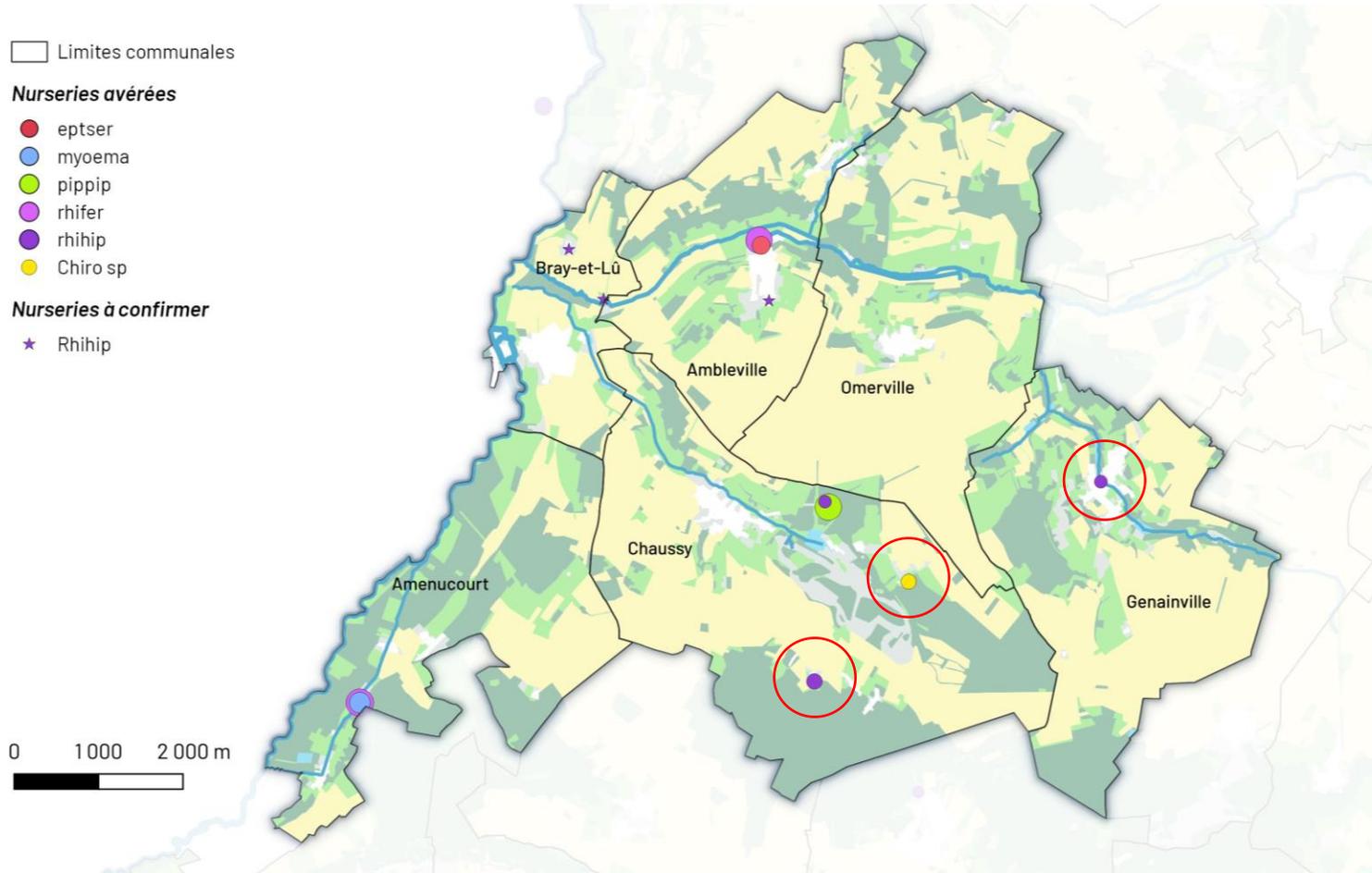


Améliorer les connaissances sur les chiroptères

- Limites communales
- ★ Nurseries avérées
- ☆ Nurseries à confirmer
- ★ Individus solitaires
- Traces de passage
- + Absence de traces



Améliorer les connaissances sur les chiroptères



Améliorer les connaissances sur les chiroptères

- ***Une implication des élus et des habitants essentielle***
 - Accueil très positif de la très grande majorité des habitants
 - Rôle essentiel des élus dans la connaissance du terrain et des administrés
- ***Des biais d'identification***
 - Petit Rhinolophe plus facilement détectable
 - Nombreuses autres nurseries sûrement encore à découvrir
- ***Une étude qui doit se poursuivre dans le temps***
 - Renouvellement d'un appel à signalement des chauves-souris auprès des communes impliquées à chaque belle saison
 - Une nécessaire reprospection des sites anciennement identifiés



Améliorer les connaissances sur les chiroptères

Les perspectives d'amélioration

- **Une zone d'étude à réduire**
 - Cibler moins de communes pour une prospection plus complète de chaque commune
 - Allonger la durée de stage pour une préparation plus longue
- **Une communication plus proactive et centrée sur les communes**
 - Proposer davantage d'animations grand public en amont
 - Favoriser une charte de communication des communes, en qui les administrés ont plus « confiance »
 - Communiquer sur l'amélioration des connaissances du patrimoine environnemental des communes



Améliorer les connaissances sur les chiroptères

Un grand merci aux bénévoles Azimut230, élus et habitants qui se sont mobilisés de près ou de loin dans le cadre de cette étude !



Temps d'échange



Le hameau de Roconval



Ruisseau à Agrion de Mercure © A. Collignon



Coteau calcaire © A. Collignon





Merci pour votre attention !

Pour suivre l'actualité de votre Parc, c'est par ici !

Site : pnr-vexin-francais.fr

Facebook : [@Parc_naturel_régional_du_Vexin_français](https://www.facebook.com/Parc_naturel_régional_du_Vexin_français)

Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc

95450 Théméricourt - 01 34 48 66 10

contact@parcduvexin.fr

